

PÉTROLE

**le Brut
de l'OPEP
remonte
la pente**

Il a atteint son plus
haut niveau depuis
plus de 8 mois

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com

Mardi 08 Decembre 2020 / N° 1009

Prix : 20 DA



**LE VERDICT DE L'AFFAIRE
EST ATTENDU LE 13
DÉCEMBRE**

**OULD ABBES ET BARKAT
"DÉSOLIDARISATION"
NATIONALE**



Situation sécuritaire

**L'appel de l'Armée
aux citoyens
DE
S'UNIR**

Dans sa dernière livraison, la revue du
ministère de la Défense, El-Djeich, demande
aux Algériens de « rester mobilisés » et met en
garde les ennemis extérieurs du pays.



Coronavirus:

**573 nouveaux cas, 502 guérisons et
11 décès ces dernières 24 en Algérie**

**LE GROUPE EXCELLE
SUR LES MARCHÉS
INTERNATIONAUX**

Ciment

**GICA DÉPASSE UN
MILLION DE TONNES
EXPORTÉES EN 2020**

P05

**LE 9E DIALOGUE DE HAUT NIVEAU
EST PREVU LES 10 ET 11 DÉCEMBRE
PROCHAIN AFRIQUE**

**L'UA se penche
sur les droits
et les libertés**

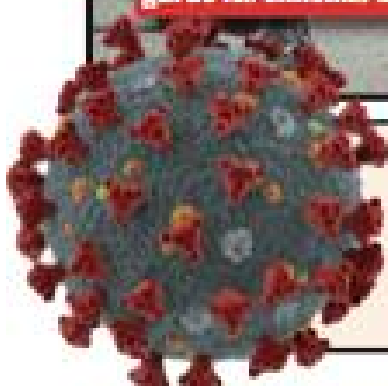


Alphabétisation

**Lancement
aujourd'hui
de l'année
scolaire à
travers le
territoire
national**

**FONCIER
AGRICOLE:**

**dernier délai
pour le dépôt
des listes des
exploitants
agricoles fixé
au 15
décembre**



Prévu, hier, à la cour de Tipasa

Le procès en appel de « Mme Maya » renvoyé au 12 décembre

La Cour de justice de Tipasa a décidé, hier, de reporter au 12 décembre courant, du procès de Nachinache Zoulikha-Chafika dite "Mme Maya", condamnée en première instance par le tribunal de Cheraga, à 12 ans de prison ferme dans une affaire de corruption. Cette décision fait suite à une requête de la défense des accusés. La chambre correctionnelle a décidé la tenue d'une journée spéciale, samedi prochain (12 décembre), eu égard à l'ampleur du dossier et au nombre des personnes poursuivies dans cette affaire. Nachinache Zoulikha-Chafika, dite "Mme Maya", a été condamnée le 14 octobre dernier par le tribunal de Chéraga à 12 ans de prison ferme assortie d'une amende de 6 millions de DA et la saisie de ses biens. Ses deux filles, Imène et Farah, ont été condamnées chacune à une peine de 5 ans de prison ferme assortie d'une amende de 3 millions de DA et la saisie de leurs biens. Impliqués dans cette affaire, l'ancien wali de Chlef, Mohamed Ghazi, a été condamné à une peine de 10 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un million de DA, tandis que son fils a été condamné à 2 ans de prison ferme et une amende de 500.000

DA. Les griefs retenus contre les accusés dans cette affaire sont notamment "blanchiment d'argent", "trafic d'influence", "octroi d'indus avantages", "dilapidation de deniers publics", "incitation d'agents publics pour l'octroi d'indus avantages" et "transfert illicite de devises à l'étranger". Jugés aussi pour cette affaire, l'ancien wali d'Oran, Abdelghani Zaâlâne, et l'ancien directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Abdelghani Hamel, ont été condamnés à 10 ans de prison ferme avec une amende d'un million de DA chacun. Les deux investisseurs et entrepreneurs, Belaid Abdelghani et Ben Aicha Miloud ont été condamnés respectivement à 7 et 10 ans de prison ferme avec une amende d'un million de DA chacun. L'ancien député à la retraite, Omar Yahiaoui (en fuite à l'étranger), a été condamné à 10 ans de prison ferme, assorti d'une amende d'un million de DA, avec la confiscation de ses biens et le lancement d'un mandat d'arrêt international à son encontre. Mme Maya et ses deux filles doivent, selon le même verdict, verser 600 millions de DA de dédommagement au Trésor public. Durant son audience du 9 octobre dernier, la principale accusée, Zoulikha-Chafika, a

reconnu que les facilités qu'elle a obtenu pour la réalisation de projets d'investissement, ont été obtenues par "l'intermédiaire de l'ancien président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et non pas via son secrétaire particulier", Mohamed Rougab, présent au procès comme témoin. Affirmant qu'elle était en "contact direct" avec l'ancien Président Bouteflika, l'accusée a toutefois nié qu'elle se présentait aux walis des régions concernés comme étant la fille du Président, mais plutôt comme "Mme Maya", étant donné que Nachinache est son nom de jeune fille. Mohamed Rougab a, de son côté, indiqué que la concernée "n'a jamais été reçue par l'ancien Président au siège de la présidence de la République", affirmant l'avoir reçu, lui-même, "qu'une seule fois à la présidence en 2004". Il a signalé l'avoir présenté à Mohamed Ghazi, ex wali de Chlef, en tant que "Mme. Maya", pour le projet de réhabilitation du parc d'attraction d'Oum Droue, soulignant que "c'est l'ancien Président Bouteflika qui l'a chargé de la présenter à l'ex-wali de Chlef et non son frère et conseiller Saïd Bouteflika".

R. N

Alphabétisation

Lancement aujourd'hui de l'année scolaire à travers le territoire national

L'année scolaire pour les classes d'alphabétisation et d'enseignement des adultes (2020-2021) sera lancée officiellement aujourd'hui à travers l'ensemble du territoire national, indique lundi un communiqué de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement des adultes (ONAEA). Faisant état d'une « rentrée progressive » adaptée aux spécificités de chaque semestre en fonction de l'organisme d'affiliation et de la disposition de la structure d'accueil et de la région, l'ONAEA a affirmé que cette démarche intervient dans un souci de préservation de la santé des apprenants et de leurs familles après une rupture des classes pour ce mode d'enseignement en

raison de la pandémie Covid-19. Dans cette optique, l'ONAEA a assuré travailler en coordination avec ses partenaires de divers secteurs et acteurs de la société civile dans le domaine de l'alphabétisation, pour « la réunion des conditions matérielles, humaines et pédagogiques » à même de permettre aux Algériens et Algériennes qui n'ont pas eu accès à l'éducation formelle, d'exercer leur droit à l'éducation, dans le cadre « d'une vision holistique de l'éducation adoptée par le ministère de l'Education nationale tendant à garantir le droit à l'éducation pour tous et à vie ». A cet effet, une série de mesures ont été prises afin de préserver la santé des apprenants et des ensei-

gnants, à travers la mise en œuvre stricte d'un protocole sanitaire spécial et l'adoption de groupes d'éducation à raison de 10 élèves chacun, a poursuivi la source, soulignant qu'aucun « semestre ne saurait être ouvert sans la réunion de toutes les conditions nécessaires en termes de structures futures et de mesures préventives. L'accent a également été mis sur la nécessité de respecter la nouvelle organisation éducative en cette circonstance et l'application des opérations de rattrapage et d'évaluation en vue de permettre de remédier aux conséquences de l'interruption d'apprentissage pendant plusieurs mois ».

Tribunal de Koléa (Tipasa)

Karim Tabbou condamné à un an de prison avec sursis

Le Tribunal de Koléa (Cour de Tipasa) a condamné lundi le président du parti de l'Union démocratique et sociale (UDS) (non agréé), Karim Tabbou, poursuivi pour "atteinte au moral de l'armée", à un (1) an de prison avec sursis assorti d'une amende de 100.000 Da. Suite aux délibérations dans cette affaire dont les faits remontent au mois de mai 2019, la même juridiction a décidé d'abandonner l'accusation d'"atteinte à l'unité du territoire national" retenue contre Karim Tabbou. Le procureur de la République près le Tribunal de Koléa avait requis une peine de

trois ans de prison ferme contre Karim Tabbou, assortie d'une amende de 100.000 DA, considérant que les déclarations de l'accusé, en mai 2019, "étaient dangereuses et destinées à l'opinion publique nationale avec toutes ses composantes dans un contexte politique sensible traversé par l'Algérie". La défense du condamné Tabbou a affirmé qu'elle fera appel du verdict rendu aujourd'hui par le tribunal de Koléa. Pour sa part, l'accusé Karim Tabbou a plaidé son "innocence", affirmant qu'il accepte toutes les accusations à l'exception, a-t-il dit, de l'"atteinte à la défense nationale,

menace de l'unité nationale et atteinte au moral de l'armée". "Je suis un militant politique et je me fixe des limites morales, dont notamment ne pas toucher à l'Institution militaire", qui est "comme une couronne sur nos têtes", a soutenu Karim Tabbou. Le procès de Karim Tabbou a été reporté sept fois consécutives, principalement à la demande de la défense. Le report du procès a été également décidé par le tribunal, en raison des mesures de prévention contre le nouveau coronavirus, prises par le ministère de tutelle.

R. N

Les victimes de l'usurpateur d'identité Boukhouna Abdelali invitées à déposer plainte

Le Procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Rais a lancé, lundi, un appel à toute personne ayant été victime de l'accusé d'usurpation d'identité, le dénommé Boukhouna Abdelali, à se rapprocher de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) relevant de la sûreté de la wilaya

d'Alger pour déposer plainte, indique un communiqué des services de la Sûreté nationale. "Après avoir examiné l'affaire du prévenu Boukhouna Abdelali, poursuivi pour usurpation d'identité dont les conditions d'attribution sont fixées par l'autorité publique, ainsi que pour escroquerie, le Procureur de la République

près le tribunal de Bir Mourad Rais lance un appel à toute personne ayant été victime d'escroquerie ou ayant traité avec l'accusé Boukhouna Abdelali, en tant que témoin ou victime, à se rapprocher de la BRI de Sûreté de la wilaya d'Alger à Baraki, pour déposer plainte", lit-on dans le communiqué.

Procès en appel des anciens ministres de la solidarité nationale Le parquet demande l'aggravation des peines contre Ould Abbès et Barkat

Le procureur de la République près la cour d'Alger a requis de lourdes peines contre les accusés dans l'affaire de dilapidation de l'argent de la Solidarité nationale. En effet, le représentant du ministère public a estimé que les faits reprochés aux prévenus « relèvent du délit » puni « gravement par la loi ». Il a ajouté que les accusations sont prouvées et attestées avec des documents. Ainsi, il a estimé que Djamel Ould Abbès, comme Saïd Barkat ont occupé un poste très important. « Aujourd'hui, des élèves n'ont pas de transport scolaire de votre faute », a-t-il accusé, avant de demander une peine de 10 ans de prison ferme, assortie d'un million de dinars d'amende contre Djamel Ould Abbès. Contre Saïd Barkat, il a requis 8 ans de prison ferme, assortis d'un million de dinars d'amende. « Les ministres n'étaient que des payeurs qui ont tout fait pour cacher leur crime », a accusé le procureur, rappelant que 1800 milliards de centimes ont été puisés des fonds de la Solidarité nationale pour subventionner seulement 4 associations sur un total de 70.000 autres agréées. « Les seules associations qui ont bénéficié de cet argent sont présidées par Djamel Ould Abbès », a encore révélé le procureur, précisant que « l'organisation nationale des étudiants algérienne (ONEA) a eu, à elle seule, 1273 milliards de centimes ». Le parquet a requis 5 ans de prison ferme assortis d'un million de dinars d'amende contre, Bouchenak Khelladi, ancien secrétaire général du ministère de la Solidarité. Il a demandé 5 ans de prison ferme, assortis de 500.000 Da d'amende contre Hamza Cheïr Kamel, Benhabilles Rachid, Bouzenaki Mohamed, Nasreddine Toumi et Azazène Benouda. Il a requis, également, 4 ans de prison ferme assorties de 500.000 Da d'amende contre Amiche Mourad, Hebba Mustapha, Mameche Mohamed, Djelouli Samir, aimer sid Ahmed et Bendjegloulouli Fares. Il a aussi demandé la confiscation de tous les biens des accusés, provenant de l'argent de la corruption. A noter que lors des auditions, la juge a interrogé Bendjagloulouli Fares, ancien secrétaire général de l'Organisation nationale des étudiants algériens (ONEA). En somme, la juge voulait comprendre « comment une organisation estudiantine s'était-elle mêlée des opérations de solidarité, comme l'achat et la distribution de bus ». A cette question, la réponse du prévenu s'est résumée au rappel du caractère « social » de l'organisation. Sid Ahmed Aimer, trésorier et chargé des équipements à l'ONEA depuis 2006 a été interrogé, également sur les opérations d'achats de bus scolaire. Il a révélé que l'ONEA « affichait au ministère avant chaque opération ». Pour la juge, il est inadmissible que le ministère vous donne des milliards et ensuite vous affichez dans ses locaux comme si l'opération était la sienne ». « Vous avez participé à la dilapidation de l'argent de la Solidarité », a-t-elle accusé. A noter que la défense a entamé ses plaidoiries en faveur d'Ould Abbès et Barkat. Aujourd'hui, les autres accusés seront défendus à leur tour par leurs avocats.

Quiza. K

Ouyahia, Ghouli et Zaâlâne y sont impliqués

Le procès de promoteur Benfisseh renvoyé au 14 décembre

Le procès du promoteur dans le domaine du tourisme, Mohamed Benfissa, aura finalement lieu, le 14 décembre prochain, prévu, hier, au pôle pénal spécialisé dans la lutte contre le crime financier et économique au tribunal de Sidi M'hamed, le procès de Mohamed Benfisseh a été renvoyé, pour cause d'absence d'Abdelghani Zaâlâne, jugé dans une autre affaire. Dans cette affaire, l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia, des anciens ministres, Amar Ghouli et Abdelghani Zaalane et nombre d'anciens walis de Skikda, sont impliqués et poursuivis, principalement pour corruption dans le secteur du Tourisme. Pour rappel, l'affaire porte sur des accusations d'abus de fonction, d'octroi d'indus avantages et de dilapidation des deniers publics dans le secteur du Tourisme, au profit de l'opérateur Mohamed Benfisseh, principal accusé dans cette affaire.

Quiza. K".

Risques majeurs

Chanegriha appelle à l'adoption de méthodes modernes (MDN)

Le général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a appelé lundi à Alger, à adopter des méthodes et procédés scientifiques modernes face à l'accroissement des risques majeurs et des catastrophes naturelles, à même de permettre l'élaboration d'études prospectives et la mise en place de mécanismes visant à renforcer la coopération entre les différentes institutions concernées par la gestion des catastrophes.

Dans une allocution d'ouverture des travaux du séminaire national intitulé "La prévention et la gestion des risques majeurs: pour un renforcement de la coopération civilo-militaire", organisé au Cercle National de l'Armée, le général de Corps d'Armée a souligné que l'organisation de ce séminaire constitue une opportunité pour mettre en lumière les différents aspects des risques majeurs et des catastrophes naturelles, ainsi que leurs impacts négatifs et désastreux, sur fond de l'accroissement inédit des catastrophes à travers le monde.

Ce constat interpelle les acteurs concernés pour adopter des méthodes et procédés scientifiques modernes à même de permettre l'élaboration d'études prospectives et la mise en place de mécanismes visant à renforcer la coopération entre les différentes institutions concernées par la gestion des catastrophes, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

"A l'entame de cette allocution d'ouverture, je tiens à vous souhaiter, mesdames et messieurs, ici présents, la bienvenue et à vous remercier d'avoir honoré notre invitation pour assister à ce séminaire, organisé par le ministère de la Défense nationale, sous le thème: «La Prévention et la Gestion des Risques Majeurs: pour un renforcement de la coopération civilo-militaire+», a affirmé le général de corps d'armée lors de cette allocution, suivie par les cadres et personnels de l'ANP à travers les Commandements de Forces, les Régions militaires et les grandes Unités.

Il a relevé que "ce séminaire se

veut être une occasion pour mettre en lumière les différents aspects des risques majeurs et des catastrophes naturelles, ainsi que leurs impacts négatifs et désastreux, mettant en péril l'existence des êtres humains, leurs modes de vie, ainsi que l'écosystème, d'autant que nous assistons, dernièrement, à un accroissement inédit des catastrophes à travers le monde, aussi bien en nombre qu'en intensité, ce qui constitue un véritable obstacle au développement durable".

A ce titre, a-t-il poursuivi, "l'accroissement de ces catastrophes et leur effet sur les personnes et les biens, en sus des enseignements tirés des catastrophes précédentes, nous interpellent tous, aujourd'hui, afin d'adopter impérativement des méthodes et des procédés scientifiques modernes, qui nous permettent d'effectuer des études prospectives sur la base desquelles seront mis en place des mécanismes visant à renforcer la coopération entre les institutions concernées par la gestion des catastrophes, notamment s'agissant de l'actualisation continue des plans d'intervention en cas de catastrophes, en coordination avec les intervenants dans le Plan d'organisation des secours +ORSEC+, la responsabilité étant partagée par tous".

Le général de Corps d'Armée a souligné, en outre, que l'histoire de l'ANP est riche en positions honorables, dans le domaine de gestion des risques majeurs, en rappelant que son rôle ne se limite pas à la défense et à l'édification uniquement, mais englobait également la participation à l'effort national visant à prévenir les catastrophes, réduire leurs effets et protéger les personnes et les biens, ce qui fait d'elle le noyau dur autour duquel s'organise tout le dispositif de protection de la vie humaine en Algérie.

"Dans le même contexte, il y a lieu de souligner que l'histoire de l'Algérie regorge de positions honorables dans ce domaine. Son rôle ne se limite pas uniquement à la défense et à l'édification, mais englobe également la participation à l'effort national visant à prévenir les catastrophes, à réduire leur im-

pact et à protéger les personnes et les

biens, à l'instar de sa participation efficace, lors des tremblements de terre ayant touché les villes de Chlef en 1980 et Boumerdès en 2003, ainsi que lors des inondations de Bab El Oued à Alger en 2001", a-t-il précisé.

"De telles positions honorables ne sont pas étrangères aux valeurs de notre ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), qui était et restera toujours aux côtés de notre vaillant peuple, glorifiant le lien Armée-Nation et répondant, comme à son accoutumée, à l'appel du devoir national, à travers la mobilisation de toutes ses potentialités humaines et matérielles, et la capitalisation de sa longue et riche expérience, ce qui fait d'elle le noyau dur autour duquel s'organise le dispositif de protection de la vie humaine en Algérie", a fait valoir le chef d'Etat-Major de l'ANP.

Dans le cadre du renforcement du dispositif national de prévention et de gestion des risques majeurs, l'Institut militaire de documentation, d'évaluation et de prospective du ministère de la Défense nationale organise, les 07 et 08 décembre 2020, au Cercle national de l'Armée, un séminaire national intitulé "La prévention et la gestion des risques majeurs: pour un renforcement de la coopération civilo-militaire".

Le général de Corps d'Armée a présidé l'ouverture des travaux de ce séminaire, en présence des ministres de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, du Transport et de l'Environnement, ainsi que du secrétaire général du ministère de la Défense nationale, des Commandants de Forces et de la Gendarmerie nationale et de la 1ère Région militaire, des chefs de Départements, et des directeurs et chefs de Services centraux du ministère de la Défense nationale.

Ce séminaire a été animé par des experts et spécialistes nationaux, qui ont mis en lumière l'importance de ce thème et ses principaux aspects.

Rentrée universitaire

L'enseignement à distance et en présentiel dans le cadre de la prévention contre la pandémie

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Abdelbaki Benziane a affirmé, lundi à Alger, la prise d'une série de mesures pour la réussite de la rentrée universitaire prévue le 15 décembre, dont l'adoption du mode d'enseignement à distance, parallèlement à l'enseignement en présentiel, en application du protocole sanitaire de prévention contre le nouveau coronavirus.

Invité du forum de la Radio nationale, M. Benziane a souligné que «le secteur s'est mobilisé pour la réussite de la rentrée universitaire 2020-2021, en ce temps de pandémie (Covid-19), à travers la prise d'une série de mesures, dont l'adoption du mode d'enseignement à distance, citant la mise en place de plates-formes numériques dédiées aux cours et communications, élaborés par des enseignants à travers plusieurs établissements universitaires».

Il a précisé, dans ce sens, que les plates-formes des différents établissements universitaires sont à 90% finalisées par le ministère, dont les services veillent à «pallier les difficultés enregistrées dans l'application de ce mode d'enseignement, notamment le principe d'interactivité entre l'élève et l'enseignant, de par les questions liées à l'élargissement du réseau internet et l'augmentation du débit, en collaboration avec Algérie télécom.

A cet effet, M. Benziane a assuré l'application d'un protocole sanitaire «rigoureux» pour le mode d'enseignement en présentiel, et l'adoption du système de groupes qui concernera le tiers des élèves et uniquement pour les matières essentielles. L'enseignement en mode présentiel sera assuré pour une moyenne de 12 semaines par semestre et le reste des cours seront dispensés en ligne, a-t-il précisé.

Cernant le transport universitaire, le ministre a insisté sur le "strict" respect du protocole sanitaire, précisant que son secteur envisageait, en coordination avec le ministère des Transports, d'assurer le transport universitaire par train pour faciliter le déplacement des étudiants, surtout ceux résidant dans les wilayas du sud, et réduire la pression sur le transport aérien.

Sur un autre registre, M. Benziane a souligné l'impératif de réviser le contenu de la formation universitaire afin de l'adapter aux exigences du marché du travail, en accordant un intérêt particulier à la formation dans le domaine technologique, notamment par la formation d'ingénieurs, en vue de créer une véritable synergie entre l'Université et le marché économique et valoriser la recherche scientifique.

Le ministre a, à ce propos, expliqué que la sécurité énergétique, la sécurité alimentaire et à la santé des citoyens étaient les trois principaux axes des projets nationaux de recherche, indiquant que 750 projets de recherche étaient programmés au cours des cinq prochaines années dans le cadre des efforts visant à passer de la recherche académique à la recherche appliquée, qui est à même de cerner les préoccupations du secteur économique.

S'agissant de l'accès au troisième cycle (Doctorat), M. Benziane a fait savoir que tous les titulaires d'un Master peuvent participer au concours d'accès aux études doctorales, sous réserve que les deux premiers cycles soient validés sans aucun redoublement.

Evoquant le système LMD (Licence-Master-Doctorat), le ministre a affirmé qu'"on ne peut pas parler de sa révision () mais on envisage de le soumettre à une évaluation pour l'adapter aux évolutions en cours, notamment dans le domaine socio-économique".

Plus de 500 fonctionnaires bénéficient de postes permanents dans le secteur de l'éducation

La direction de l'éducation de la wilaya de Tiaret a inséré récemment 531 agents administratifs dans des postes permanents alors qu'ils travaillaient dans le cadre de contrats d'aide à l'insertion professionnelle, a-t-on appris lundi auprès de cette instance.

La direction de l'éducation a procédé, de concert avec la direction de l'emploi, à l'insertion de 531 administratifs qui remplissent les critères requis et qui constituent une première vague, en attendant le travail de coordination l'insertion du restant d'agents concernés ayant d'autres grades.

Cette première vague concerne les fonctionnaires ayant reçu les confirmations, à savoir 145 agents professionnels, 75 encadreurs de l'éducation, 24 conseillers d'orientation scolaire, cinq intendants, en attendant la désignation de 282 autres administratifs au rang d'agent d'administration et de comptable, selon la direction de l'éducation.

La même source a souligné que le recensement des agents concernés par l'insertion a donné lieu à 1.526 fonctionnaires, à savoir ceux qui travaillent dans le cadre d'un contrat de travail déterminé (CDD).

Terrorisme : L'Algérie dénonce à nouveau le paiement de rançons

Le Premier ministre Abdelaziz Djerad a regretté le paiement de rançons pour libérer des otages, dans une référence implicite à la France après la récente libération au Mali de quatre otages dont une Française. «L'Algérie prend acte, avec une grande préoccupation, de la poursuite des transferts, au profit de groupes terroristes, de fonds colossaux au titre de rançons pour la libération des otages. Une démarche qui sape nos efforts de lutte antiterroriste», a déclaré hier M. Djerad lors de la 14e session extraordinaire de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA), cité par l'agence APS. Négociée par le pouvoir malien avec un groupe jihadiste combattu depuis des années par la France, la libération en octo-

bre de 200 prisonniers contre les quatre otages, dont l'humanitaire française Sophie Pétronin, avait déjà été vivement critiquée par Alger. L'un des jihadistes relâchés au Mali en échange des otages, arrêté fin octobre en Algérie, avait évoqué le versement d'une rançon de « millions d'euros », dans une vidéo diffusée sur la télévision publique algérienne. « Les négociations ont eu lieu avec la France, Iyad Ag Ghali (un des principaux leaders de la nébuleuse jihadiste sahélienne, affilié à Al-Qaïda, NDLR) et le Mali", avait-il affirmé sans qu'il soit possible de corroborer ses dires ni de savoir dans quelles conditions la vidéo avait été enregistrée. Le mois dernier, le ministère algérien de la Défense avait déjà déploré « le versement d'une importante rançon au profit

des groupes terroristes, en échange de la libération de trois otages », fustigeant des « pratiques douteuses, contraires aux résolutions onusiennes incriminant le versement de rançons aux groupes terroristes ». Le Premier ministre a aussi estimé qu'il était impératif de « consolider la concertation afin d'éradiquer l'extrémisme violent, lutter contre le terrorisme et assécher les sources de son financement ». La France a toujours démenti avoir été impliquée dans les négociations pour la libération des quatre otages, et avoir payé une rançon pour Mme Pétronin. « Nous n'étions pas partie de ces négociations », a dit le 12 octobre le Premier ministre Jean Castex, évoquant un « geste humanitaire » des jihadistes à propos de la libération de Mme Pétronin.

Boukadoum co-présidera hier les travaux de la 12e Session du Conseil d'association Algérie-UE

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, co-présidera lundi par visioconférence avec le Haut Représentant pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité, Josep BORRELL, les travaux de la douzième Session du Conseil d'association Algérie-Union européenne, a indiqué dimanche un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

"Au cours de cette rencontre, la plus haute instance de concertation et de dialogue politique issue de l'Accord d'association Algérie-Union européenne, les deux parties procéderont à une évaluation exhaustive des relations et de la coopération de l'Algérie et l'Union européenne, notamment les volets relatifs au dialogue politique sur les relations bilatérales et les questions régio-

nales et internationales d'intérêt commun ainsi que sur la mise en œuvre de l'Accord d'association", a-t-on précisé dans le communiqué.

Selon la même source, "les deux parties aborderont également les priorités communes du partenariat Algérie-Union européenne pour les années à venir et procéderont par ailleurs à un

échange de vue sur les questions de la mobilité en relation avec le dossier de la migration dans ses aspects bilatéraux et globaux".

AADL

Réunion de coordination pour accélérer les projets d'aménagement extérieur de 10.000 logements à Alger



Le directeur général du logement au ministère de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, M. Anis Bendaoud a présidé dimanche une réunion de coordination pour accélérer la cadence des travaux d'aménagement extérieur de 10.000 logements AADL à Alger.

"Cette réunion a porté sur la méthode à adopter pour relancer les travaux d'aménagement extérieur des projets 3.000 logements à Baba Hassen et 7.000

logements à Douira, à travers l'accélération de la cadence de raccordement aux voiries et réseaux divers (VRD) afin de finaliser cette opération dans les délais fixés", a indiqué l'Agence Nationale de l'Amélioration et du Développement du Logement (AADL) sur sa page Facebook. La réunion a regroupé le DG de l'AADL, Tarek Belaribi, des responsables de l'agence, des cadres du ministère, des représentants de la Sonelgaz outre des ca-

dres des directions de l'urbanisme et de la construction et de l'Agriculture (W. Alger), en sus des sociétés chargées de la réalisation des travaux.

Lors de cette réunion, M. Bendaoud a appelé toutes les parties à l'impératif «d'honorer leurs engagements et de surmonter les obstacles rencontrés sur le terrain dans le but d'achever les travaux d'aménagement extérieur et de raccordement aux VRD, précise la même source.

L'acteur Boudjemâa Djilali primé au festival d'Al Qods

L'acteur algérien Boudjemâa Djilali a remporté dimanche l'Olivier d'or de la meilleure interprétation masculine du 5e Festival international du cinéma d'Al Qods (Palestine), pour son rôle dans 'Jusqu'à la fin des temps' de la réalisatrice Yasmine Chouikh, annoncent les organisateurs.

Boudjemâa Djilali s'est vu attribué ce prix ex-aequo avec l'acteur syrien Ayman Zidane pour son rôle dans le voyage inachevé" réalisé par son compatriote Joud Said.

Sorti à la fin 2017, "Jusqu'à la fin des temps", premier long métrage de Yasmine Chouikh, a déjà reçu plusieurs prix internationaux au Festival du film méditerranéen de Annaba, au Festival international du film de Mascate (Sultanat d'Oman), ou encore au Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco).

Le comédien Boudjemâa Djilali avait déjà été primé pour son rôle dans ce film au 12e Festival international du film de femmes de Salé (nord du Maroc).

Créé par le ministère palestinien de la Culture en partenariat avec des associations culturelles palestiniennes et de pays arabes, le Festival international du cinéma d'Al Qods s'est tenu cette année en version virtuelle pour cause de pandémie de coronavirus.

En 2019 ce festival s'était tenu simultanément dans douze pays arabes dont l'Algérie, le Liban, la Lybie, le Soudan, la Tunisie ou encore l'Egypte

Intempéries : intervention de l'ANP pour la réouverture des routes coupées à Batna (MDN)

Des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) sont intervenus dans la commune de Larbaâ, secteur militaire de Batna, pour la réouverture des routes et voies coupées et le désenclavement des habitants, suite aux fortes intempéries ayant marqué récemment plusieurs wilayas du pays, a indiqué, dimanche, un communiqué du ministère de la Dé-

fense nationale.

"Suite aux récentes intempéries enregistrées dans plusieurs wilayas de l'est du pays, marquées par une forte pluviométrie et d'importantes chutes de neige, des détachements de l'ANP sont intervenus dans la commune de Larbaâ, le secteur militaire de Batna (5 e région militaire) pour la réouverture des routes et voies

coupées et le désenclavement des citoyens, le long de la route reliant larbaâ à Taqesrit, à travers l'utilisation de moyens mobilisés à cet effet", souligne le document. L'Office national de la météorologie (ONM) avait annoncé des chutes de neige sur les hauteurs de plus de 1000 mètres, dans les régions du Centre, de l'est et de l'ouest du pays.

COVID-19 : M. Ouadjaout appelle à débattre des difficultés soulevées en matière d'organisation scolaire

Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Ouadjaout a appelé, dimanche, à débattre des difficultés soulevées par les enseignants en matière d'organisation de la scolarisation en vue de les aplanir suite aux "anomalies" observées sur le terrain.

Lors d'une conférence par visioconférence organisée avec les directeurs de l'éducation des wilayas, le ministre a affirmé que "le suivi sur le terrain et l'ensemble des rapports parvenus à la cellule centrale du ministère, un mois après la rentrée scolaire, ont fait apparaître des anomalies dans l'organisation de la scolarisation, ce qui implique l'adaptation de mesures adoptées à travers le suivi quotidien et continu en invitant les directeurs des établissements éducatifs ainsi que les inspecteurs à examiner des difficultés soulevées par les enseignants pour en trouver les solutions adéquates".

Le ministre a appelé les partenaires sociaux à présenter le bilan préliminaire pour l'organisation de la scolarité en vue de "parvenir à des solutions, dont l'équilibre dans le nombre des groupes éducatifs assignés à chaque enseignant". Concernant l'application du protocole préventif sanitaire, M. Ouadjaout a indiqué qu'il convient de renforcer les actions de sensibilisation en milieu scolaire en lançant un appel à l'ensemble des acteurs pour adhérer à cette démarche avec la poursuite des sorties des inspecteurs sur le terrain en compagnie des médecins aux fins de faire le point sur l'état d'application du protocole sanitaire.

Rappelant les efforts consentis en matière de mise à disposition des moyens sanitaires préventifs en raison du contexte sanitaire exceptionnel, le ministre a déclaré que "les aides financières exceptionnelles ont été versées à tous les établissements éducatifs pour leur permettre de couvrir les frais pour jours restants de ce mois".

Il a souligné que son secteur "a obtenu une autorisation de la part du Premier ministre afin d'utiliser les avoirs financiers restants dans les comptes hors budget à l'effet d'acquiescir les moyens préventifs sanitaires ainsi que les produits hygiéniques et leur distribution dans un cadre organisé entre les établissements éducatifs".

Il a exhorté tout un chacun à "se mobiliser et à suivre le bilan des actions de chaque wilaya tout en oeuvrant à trouver les solutions et à pallier les lacunes enregistrées".

Le ministère de l'Education nationale avait mis en place récemment un plan exceptionnel pour la reprise des cours et l'organisation de la scolarité des élèves des trois cycles d'enseignement, prévoyant des mesures liées notamment à la répartition des élèves en groupes et sous-groupes de 20 à 24 apprenants, à l'exception de certains groupes où le nombre d'élèves est égal ou inférieur à 24 élèves.

Eradication du marché informel du centre-ville de Khémis Miliana

Une opération visant l'éradication du marché informel situé aux abords de la place Hamadi sise au centre-ville de Khémis Miliana (Aïn Defla) a été lancée lundi matin sous la supervision des services de la daïra, a-t-on constaté.

Des engins communaux procédaient à la démolition des commerces de fortune avant de céder la place à des dizaines d'agents qui se chargeaient de collecter des morceaux de fer et de bois qu'ils chargeaient dans des camions stationnés à proximité du désormais ex-marché informel.

"Les 95 commerçants qui activaient au niveau de ce marché remontant à plus d'une décennie seront recasés au niveau du nouveau marché (formel) situé non loin du siège de l'APC de Khémi Miliana", a indiqué le chef de la daïra de Khémis Miliana, Ben Omar Fakhar, se félicitant que l'opération d'éradication se soit déroulée "dans le calme".

Une autre opération touchant, cette fois-ci, quelque 468 commerçants de fruits et légumes qui activaient au sein de ce même marché sera lancée "très prochainement", a-t-il précisé.



L'opération de ce lundi, la première du genre, sera suivie d'opérations similaires dans d'autres endroits de la ville les jours prochains, a-t-il fait savoir, observant qu'en sus de la résorption du commerce informel, ces actions permettront la mise en place

d'espaces verts et de lieux de détente au profit des citoyens.

"L'éradication de ce genre d'aires n'est pas une fin en soi car une fois complètement aménagée, cette grande parcelle de terrain sera transformée en espaces verts et en lieux

de détente au profit des citoyens ", a-t-il souligné.

De nombreux citoyens approchés par l'APS se sont félicités de cette opération aux répercussions positives aussi bien sur l'économie nationale que sur la santé publique.

"Dans nombre d'endroits de la ville, le commerce informel a, ces derniers temps, au mépris des mesures décrétées pour l'éradiquer et débarrasser l'économie nationale, voire la santé publique, de sa nuisance ", ont-ils soutenu à l'unisson.

Tentés par "les bas prix" qui y sont appliqués, les habitués de ce genre de lieux, préférant s'approvisionner de l'informel que du marché couvert (le formel), pérennisent un état de fait datant de plusieurs années, ont-ils analysé.

Observant que Khémis Miliana est une ville commerciale par excellence, des commerçants activant au sein de ce marché justifient, de leur côté, le recours grandissant à la vente informelle par le "chômage" et "l'absence d'espaces commerciaux aménagés", se félicitant de la décision des autorités de les recaser dans des locaux flambants neufs.

S.Q

RAPATRIEMENT DE VOYAGEURS ALGERIENS DEPUIS LA TUNISIE

PLUS DE 500 ONT TRANSITÉ PAR OUM TBOUL

Quelque 530 voyageurs algériens ont transité par différents postes frontaliers dans l'Est du pays dont ceux d'Oum T'boul et El Ayoune, relevant de la wilaya d'El Tarf, dans le strict respect du protocole sanitaire spécial covid-19, notamment le test PCR, a informé, hier, le chargé de la communication à la sûreté de wilaya d'El Tarf. Ces voyageurs ont transité le 6 décembre courant via les postes frontaliers d'Oum T'boul et El Ayoune ainsi qu'à partir d'autres

postes frontaliers existant dans les wilayas de Souk Ahras, Tébessa et El Oued, dans le respect des gestes barrières préconisés dans le cadre de la lutte contre la covid-19, a indiqué le commissaire principal Mohamed Karim Labidi. Les voyageurs concernés ont été soumis au protocole sanitaire, principalement la présentation des résultats du test PCR rendus 72 heures après la date du départ, a souligné la même source. Des dépliants comportant des renseignements détaillés sur le coronavirus et autres ac-

tions de sensibilisation sur les risques liés au non-respect des mesures de prévention et de protection contre ce virus, notamment le port du masque de protection et la distanciation physique ont été remis aux voyageurs transitant par les deux postes frontaliers d'El Tarf qui ont été préalablement nettoyés et désinfectés, dans le cadre d'une opération organisée par les services de police, a précisé la même source.

Manou Lounes

LE GROUPE EXCELLE SUR LES MARCHES INTERNATIONAUX

CIMENT : GICA DÉPASSE UN MILLION DE TONNES EXPORTÉES EN 2020

Le Groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica) a franchi la barre d'un million de tonnes d'exportation de clinker en 2020, à destination de plusieurs marchés internationaux, a indiqué hier un communiqué de ce groupe public. Ces résultats ont été obtenus en dépit des effets de la propagation de la pandémie du Covid-19 sur le marché international, a fait savoir la même source. Lors de sa première année d'exportation en 2018, le Groupe avait réalisé 272 196 tonnes de ciment et de clinker, passant à 519 051 tonnes en 2019, avant de dépasser un million de tonnes de clinker, à fin novembre 2020, soit une évolution de plus de 100% par rapport à 2019. Durant les années 2018 et 2019, le Groupe Gica a pénétré plusieurs marchés du continent africain, à savoir Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Mauritanie, Sénégal, Cameroun, Bénin et Guinée. En sus de ces marchés, Gica s'est introduit en Amérique latine et aux Caraïbes: le Brésil, Pérou, République dominicaine et Haïti. Malgré les contraintes engendrées par la crise sanitaire que traverse le pays, notamment la réduction des effectifs à 50%, les restrictions imposées aux déplacements des camions de transport de ciment et la baisse de la production, pendant plus de trois mois, le Gica a réussi une dynamique sans précédent en 2020, en augmentant fortement ses exportations et en pénétrant de nouveaux marchés à l'international. Cette performance, indique le com-



munié, n'a été rendue possible que grâce aux efforts consentis par les pouvoirs publics, pour encourager l'investissement productif, ce qui a permis de hisser l'Algérie au rang de pays exportateur de clinker et ciment, et de contribuer à diversifier les exportations hors hydrocarbures, dans une logique de «substitution à l'importation». Leader national de l'industrie du ciment, Gica s'est lancé récemment dans l'exploitation et la transformation de marbre suite à la reprise de l'unité de Guelma et la carrière d'onyx de Mahouna (Guelma) en 2018, qui étaient détenues par l'Entreprise nationale de marbre (Enamarbre). À travers sa filiale, la «Société de maintenance de l'Est (SME)», le Groupe a également réussi à mettre en place une nouvelle solution de contrôle et de diagnostic, destinée aux opérateurs nationaux de l'industrie du ciment, portant inspection de l'alignement des fours de ci-

menteries. Cette prestation, qui était assurée auparavant par des experts étrangers pour un montant allant de 20 000 à 30 000 euros par intervention, devra permettre à l'Algérie, qui compte une trentaine de lignes de production de ciment publiques et privées, d'économiser des devises. Pour rappel, le Groupe Gica a été élu «meilleur cimentier» en Algérie, par le portail «Afrika-Cem», dans le cadre des «Afrika-Cem Awards 2020». Les «Afrika-Cem Awards» récompensent les entreprises et les personnalités de l'industrie du ciment en Afrique, qui ont fait preuve d'excellence dans leurs marchés, régions et domaines respectifs. Le Groupe compte actuellement 23 filiales, spécialisées, notamment dans la production de ciment, de granulats et de béton prêt à l'emploi, l'assistance technique, le montage et la maintenance industriels, et la formation.

Nadine Oumakhlouf

AVEC UNE MOYENNE DE DEUX DESSERTES PAR JOUR

Tassili Airlines reprend ses vols domestiques

Cette reprise intervient suite à la décision du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, qui a levé de la mesure de suspension des services aériens de transport public de passagers sur le réseau domestique.

La Compagnie aérienne Tassili Airlines qui vient de reprendre progressivement ses vols domestiques, suite à la levée de la mesure de suspension du trafic aérien interne, a programmé une moyenne de deux vols par jour vers plusieurs destinations notamment vers les wilayas du sud du pays. Selon le chargé de communication de la compagnie publique, Karim Bahar, « outre, le transports des employés du secteur pétrolier, la compagnie publique prévoit 310 sièges/jour (aller-retour) pour chaque desserte entre les aéroports d'Alger, Adrar, Bechar, Oran et Tamanrasset ». Selon M. Bahar, la compagnie compte étendre progressivement ses dessertes à destination de plusieurs autres aéroports à travers le pays. Il a assuré, par ailleurs, que des mesures sanitaires draconiennes ont été adoptées pour protéger les passagers contre les risques de contamination par le virus de la Covid-19. Le premier vol a eu lieu, hier, reliant Alger et Adrar (aller-retour) qui sera suivi de plusieurs autres dessertes reliant Alger et Béchar, Tamanrasset et Oran. Selon M. Bahar, la reprise du trafic aérien domestique a eu un impact positif sur les citoyens qui peinent à se déplacer en raison de la suspension du transport aérien qui perdurent depuis près de neuf mois à cause de cette épidémie. Cette reprise intervient 24 heures après celle de la compagnie Air Algérie, et ce, suite à la décision du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, qui a levé de la mesure de suspension des services aériens de transport public de passagers sur le réseau domestique. Selon Air Algérie, cette mesure concernera la totalité des dessertes de/vers les wilayas du sud du pays et, dans une première étape, 50% des vols desservant celles du nord du pays. La levée de la mesure de suspension des services aériens de transport public de passagers sur le réseau domestique « demeure tributaire de la mise en œuvre et du strict respect des protocoles sanitaires spécifiques aux aéroports et à bord des aéronefs, élaborés sur la base des recommandations des autorités de l'aviation civile et adoptés par le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus. A ce titre, les compagnies nationales de transport aérien sont chargées de multiplier les campagnes d'information en direction des usagers sur les mesures de prévention et de protection contenues dans les protocoles sanitaires et exigées pour les opérations d'embarquement et de transport.

Nadine Oumakhlouf

Il a atteint son plus haut niveau depuis plus de 8 mois Pétrole : le Brut de l'OPEP remonte la pente

Le prix du panier de 13 bruts de l'OPEP, dont le pétrole algérien, a atteint son plus haut niveau depuis plus de 8 mois, s'élevant en fin de la semaine écoulée à plus de 48 dollars le baril, selon le Secrétaire de l'Opep. "Le prix du panier de référence de l'OPEP de bruts (ORB) s'élevait à 48,35 dollars vendredi contre 47,46 dollars la veille (jeudi dernier)", a précisé, hier, l'Organisation des pays exportateurs du pétrole sur son site web. Il s'agit de son plus haut niveau depuis près de neuf mois, soutenu par le consensus des membres de l'Opep et ses alliés sur une augmentation graduelle de leur production d'or noir à partir de janvier prochain. L'ORB est composé également du Girassol (Angola), Djeno (Congo), Zafiro (Equatorial Guinée), Rabi Light (Gabon), Iran Heavy (Islamic Republic of Iran), Basra Light (Iraq), Kuwait Export (Koweït), Es Sider (Libye), Bonny Light (Nigéria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (EAU) et du Merey (Venezuela). Il avait baissé en début de la crise de la Covid-19 en mars dernier de 21,61 dollars, ou 38,9%, pour s'établir à 33,92 dollars le baril, ce qui représentait la plus forte baisse mensuelle depuis octobre 2008 et la valeur mensuelle la plus faible depuis septembre 2003. Et c'est en fin novembre dernier que le brut de l'Opep a connu une amélioration, soutenu notamment par les annonces relatives au développement d'un vaccin efficace contre la Covid-19. Mais la position commune adoptée jeudi dernier par l'Opep et ses partenaires a boosté le marché pétrolier. Vendredi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février gagnait 1,09% par rapport à la clôture de jeudi, à 49,24 dollars. Il s'était rapproché plus tôt dans la séance de vendredi la barre symbolique des 50 dollars le baril, à 49,92 dollars, plus franchie depuis le 6 mars. En ce début de la semaine, le Brent de la mer du Nord, côté sur le marché de Londres, sur lequel est établi le pétrole algérien perdait 0,73% par rapport à la clôture de vendredi, à 48,89 dollars. Jeudi, les 23 pays membre de l'Opep+ se sont accordés d'accord jeudi de limiter l'augmentation de leur production de 500.000 barils quotidiens en janvier prochain au lieu de passer directement à une hausse de près de 2 millions de barils par jour. Cette décision fait passer le volume des baisses de production pétrolière, retirée volontairement du marché par l'alliance de 7,7 mbj à 7,2 mbj au 1er janvier et amende l'accord précédent conclu en avril dénié, qui prévoyait une réduction de 5,8 mbj.

R. N

Finance La BRI épingle les valorisations excessives sur les marchés

La banque des règlements internationaux (BRI) a épingle "les valorisations excessives" des marchés financiers après le vif rebond des grands indices boursiers, notant que les bonnes nouvelles sur les vaccins tendent à éclipser des perspectives économiques incertaines.

Les avancées sur les vaccins contre le Covid-19 et les élections américaines ont donné un coup de fouet aux actifs risqués qui ont "tutoyé", voire "dépassé", leurs niveaux d'avant pandémie, a retracé cette institution considérée comme la banque centrale des banques centrales dans son rapport trimestriel.

"Si les marchés ont bien réagi aux nouvelles relatives aux vaccins, ils frôlent ou dépassent les niveaux atteints avant la pandémie, lorsque se posaient déjà des questions au sujet des valorisations excessives", a souligné Claudio Borio, chef du Département monétaire et économique de la BRI, cité dans un communiqué. Mais "un certain degré d'écart entre les valorisations des actifs risqués et les perspectives économiques semble persister", a-t-il mis en garde.

Le regain d'optimisme quant au climat des affaires mais aussi l'assurance du soutien des banques centrales pour atténuer les répercussions de la deuxième vague ont également contribué à tirer les marchés vers le haut.

Avec la faiblesse des rendements des obligations d'Etat, toujours inhabituellement bas, la quête de rendement a repris, poussant de nouveaux les investisseurs à placer leur argent sur les marchés boursiers.

Dans son rapport trimestriel, la BRI a met toutefois en évidence des anomalies dans l'appréciation des fragilités des entreprises.

Alors que, d'un côté, les primes de risque sur les marchés obligataires ont continué de diminuer pour se rapprocher de leurs points bas d'avant-pandémie, les banques ont, elles, au contraire, durci leurs critères d'octroi de prêts au cours des derniers mois, a relevé la BRI.

A l'avenir, il faut s'attendre à une hausse des faillites et les banques commencent d'ores et déjà à se montrer plus prudentes dans leur évaluation des risques. En revanche, sur les marchés obligataires, les écarts de rendement restent "plutôt faibles" historiquement, a souligné M. Borio, lors d'une conférence présentant les conclusions du rapport trimestriel.

En marge de ce rapport, qui passe chaque trimestre en revue les évolutions des marchés et de l'économie dans la perspective des banques centrales, la BRI a publié une analyse sur la façon dont les fragilités financières des entreprises peuvent affecter leur survie et les conduire à la faillite.

Elle met en évidence qu'une dette à court terme élevée et une rentabilité faible par rapport aux charges d'intérêts constituent les deux indicateurs financiers les plus importants du risque de disparition d'une entreprise.

Situation sécuritaire

La revue El-Djeïch demande aux Algériens de s'unir

Dans sa dernière livraison, la revue du ministère de la Défense, El-Djeïch, demande aux Algériens de « rester mobilisés » et met en garde les ennemis extérieurs du pays.

Dans son éditorial, la revue a réaffirmé la détermination des éléments de l'ANP et du peuple à « surmonter tous les aléas et contraintes objectives urgentes ». Elle a jugé « plus que jamais nécessaire d'investir dans les capacités du peuple algérien à faire face à toutes les épreuves, dans le but de conforter et de renforcer le front interne et de faire ainsi échec à tous les complots ennemis et aux campagnes médiatiques tendancieuses orchestrées par des parties hostiles connues, visant à saper l'unité du peuple et, par-delà, à l'orientation nationale sincère, juste et courageuse adoptée par les hautes autorités du pays ». Selon la revue El Djeïch, « le combat contre ces plans hostiles visant notre pays implique la nécessité, pour notre peuple, d'être conscient des desseins inavoués que cherchent à concrétiser ces parties ennemies et, par voie de conséquence, sa mobilisation autour de sa direc-

tion pour les déjouer ». Elle a estimé qu'« il sera possible au peuple de leur faire échec comme il a réussi à le faire toutes les fois que ces cercles et officines avaient tenté de porter atteinte à notre pays », rappelant, à ce propos, les déclarations du chef d'état-major de l'ANP, le général de corps d'armée Saïd Chanegriha. Ce dernier affirmait que « nous sommes pleinement confiants en la profonde conscience de notre peuple de l'ensemble des défis à relever et des enjeux à remporter en cette étape cruciale et sensible que traverse notre pays, tout comme nous croyons pleinement en ses capacités à apporter sa contribution ainsi que son adhésion positive et réelle au succès de cette démarche nationale sincère ». La revue a souligné également, dans son éditorial, que le peuple algérien « ira de l'avant sur la voie de l'édification des fondements de l'Algérie nouvelle à laquelle ont aspiré les générations de l'indépendance qui ont fait le serment de marcher sur les pas de leurs aînés, hommes fidèles, qui ont consenti le sacrifice suprême pour leur pays et leur peuple ». Sur le plan régio-

nal, la revue a indiqué que « la détérioration de la situation régionale le long de notre bande frontalière et la menace que font peser certaines parties ennemies sur la sécurité de la région ces derniers temps, ces menaces, même indirectes, nous concernent et nous devons nous tenir prêts à y faire face », a-t-elle écrit dans son éditorial. La revue a soutenu, à ce titre, que « bien plus, nous y sommes contraints parce que notre pays a des obligations régionales imposées par son rôle pivot, outre ses positions de principe immuables de soutien à toutes les causes justes ». Sur le plan économique, la revue a rappelé le choix stratégique de l'ANP de développer les industries militaires. Mais « (...), en attendant d'entamer la concrétisation de la vision à long terme du Haut commandement de l'ANP de développer les industries militaires et d'élargir l'éventail de leur gamme, dans le cadre d'une orientation générale visant à conférer une forte impulsion aux industries nationales et à les promouvoir pour qu'elles profitent à l'économie nationale dans la prochaine phase », a-t-elle expliqué.

La reprise des vols aériens favorisera le tourisme d'hiver dans le Sud du pays (opérateurs)

Des opérateurs du secteur touristique ont salué lundi la décision de reprise des vols aériens domestiques au regard de son impact positif pour le tourisme d'hiver dans le Sud du pays fortement impacté par la pandémie de la Covid-19.

"La reprise des vols aériens entre les grandes villes du Nord et le Sud du pays relancera l'activité touristique dans les wilayas du Sud caractérisées en cette période de l'année par un climat tempéré attirant habituellement un grand nombre de visiteurs et de curistes", a estimé Tayeb El Wardi, propriétaire d'un complexe touristique dans la capitale des Ziban. Nombre de touristes optent également pour la visite des sites et monuments religieux dont ceux de Sidi

Okba qui dispose en outre de structures d'accueil touristique ayant réussi à assurer à leurs usagers les conditions de protection contre le Covid-19. De son côté, Maamar Boumerzoug, propriétaire d'une agence de tourisme et de voyages, a relevé que l'épidémie a frappé de plein fouet l'activité touristique et indirectement les autres activités liées au tourisme dont les activités commerciales et de transport. Il a également estimé que "la reprise du transport aérien et l'impossibilité d'accéder aux destinations extérieures favorisent l'attrait des destinations sahariennes et incitent les touristes nationaux à découvrir ces régions aux multiples atouts". Exploitant d'un taxi de transport urbain, Farid a estimé que la reprise de l'activité de l'aéroport

de Biskra distant de 18 km du chef-lieu de wilaya favorisera le retour des nombreux transporteurs sur cette ligne dans le respect du protocole sanitaire.

Mohamed Sakri, cadre de la direction du tourisme, de l'artisanat et du travail familial, a noté que le retour du transport aérien offre "une possibilité pour les personnes de visiter les sites sahariens bien éloignés du Nord et disposant de structures d'accueil qui respectent les mesures préventives nécessaires". A rappeler que les vols aériens intérieurs ont repris dimanche à l'aéroport, Mohamed Khider de Biskra où cinq vols sont programmés chaque semaine après près de neuf mois de suspension à cause de l'épidémie du nouveau coronavirus.

A.Y

Lancement d'une première expérience de culture du colza

La direction des services agricoles (DSA) de la wilaya d'Ain Temouchent a lancé une première expérience de culture de la plante de colza, a-t-on appris du directeur de wilaya du secteur, Ghali Boulouar.

Cette opération vise à contribuer au développement des cultures industrielles sur lesquelles se concentre la feuille de route du ministère de tutelle dans son plan d'action pour la période 2020-2024, a-t-on souligné, faisant savoir qu'une superficie de 20 hectares a été répartie à parts égales entre deux fermes pilotes situées dans les communes

d'Ain El Kihal et d'Ain Tolba, pour concrétiser cette première expérience au niveau de la wilaya.

La DSA œuvre, au cours des prochaines campagnes agricoles, pour l'extension de la superficie réservée à la culture du colza partant de son importance sur le marché économique, en plus de redoubler d'efforts dans le secteur agricole pour réduire les importations, selon le même responsable.

Le colza à l'huile s'adapte à tous les sols, en particulier le sol profond bien aménagé. Sa culture se développe dans des températures entre 10 et 22 degrés Cel-

sus et nécessite une pluviométrie de l'ordre de 400 millimètres.

Des conditions disponibles localement, a affirmé le DSA.

Plusieurs agriculteurs et cadres du secteur public ont bénéficié, dernièrement, de journées de formation à la culture du colza organisées au niveau de l'Institut technologique des grandes cultures dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, en plus de l'accompagnement sur terrain assuré par le secteur agricole pour la réussite de cette expérience et son extension dans les prochaines saisons, a-t-on fait savoir.

SOUK AHRAS Réhabilitation de 4 écoles primaire au style architectural ancien



Quatre (4) écoles primaires de style architectural ancien, situées dans la commune de Souk Ahras, ont fait l'objet d'opérations de réhabilitation, a indiqué, lundi, le président de l'Assemblée populaire communale de cette collectivité locale, Mostefa Rouainia. Le même responsable a expliqué à ce propos, à l'APS, qu'il s'agit de la réhabilitation de 4 écoles primaires datant de la fin du XVIIIe siècle et du début du XIXe siècle, ajoutant que les travaux de réhabilitation ont été financés par la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, ainsi que sur budget de la commune. Ces opérations concernent les écoles primaires au sein desquelles de nombreux cadres et responsables du pays ont fait

leurs études et qui ont été restaurées tout en préservant son caractère architectural, a précisé le même responsable. Il s'agit, dit-il, de l'école Ibn Khaldoune dont la réhabilitation a touché le bâti, la cantine scolaire en plus de la réalisation d'un terrain de jeu avec pelouse synthétique et le renouvellement du système électrique avec des ampoules économisant l'énergie électrique. Les opérations de réhabilitation ont ciblé, en outre l'école Max Marchand, dotée d'une cantine scolaire équipée de panneaux solaires et deux terrains de jeux avec gazon artificiel, en plus de l'aménagement de la cour et la mise en place d'un d'éclairage extérieur à l'énergie solaire. Autre établissement scolaire concerné, l'école Mouloud Feraoun qui a bénéficié,

pour sa part, d'un terrain de jeux avec pelouse artificielle et des équipements alimentés par l'énergie solaire, a ajouté la même source, soulignant qu'une nouvelle cantine scolaire va également y être créée. Quant à la quatrième structure, l'école Pasteur en l'occurrence, elle a bénéficié d'une importante opération de réhabilitation, préservant son architecture d'origine, et dont les travaux ont atteint un taux d'avancement de 70%, a fait savoir le même édile. Pour rappel, les services de la commune de Souk Ahras ont procédé à l'occasion de la rentrée scolaire de l'année en cours, à l'équipement de 7 écoles primaires en système d'énergie solaire, pour un montant de l'ordre de 30 millions de dinars.

Mascara

Enlèvement prochain de 5 millions de mètres cubes de vase du barrage de Bouhanifia

Une opération de désenvasement pour l'enlèvement de 5 millions de mètres cubes de dépôts de boue du barrage de Bouhanifia (Mascara) sera lancée prochainement, a-t-on appris lundi, auprès des services de la wilaya. Selon la même source, le ministre des Ressources en Eau, Arezki Berraki avait déclaré, lors de sa visite dans la wilaya de Mascara samedi dernier, que les procédures administratives de ce projet de désenvasement ont été accomplies pour pouvoir enlever 5 millions m3 de vase de cet ouvrage hydrique, à l'effet d'augmenter ses capacités de stockage à près de 45 millions de mètres cubes d'eau.

Les préparatifs vont bon train pour la concrétisation de ce nouveau projet en voie de lancement, concernant notamment la deuxième tranche de l'opération de désenvasement du barrage de Bouhanifia qui a bénéficié dans les dernières années d'une opération pour l'enlèvement de 6 millions m3 de dépôts de boue pour augmenter ses capacités à près de 40 millions m3, sachant que sa capacité de stockage est de 70 millions de mètres cubes, selon les services de la wilaya. D'autre part, il est prévu la mise en service du réseau de transfert des eaux dessalées provenant de la station de pompage de Oued Tlélat (wilaya

d'Oran) vers les communes de Zahana, El Gaada et Chorfa à l'ouest de Mascara. Ce seul projet, dont les travaux ont été achevés, fait l'objet actuellement d'essais techniques avant sa mise en exploitation, a-t-on relevé de même source. En outre, il est prévu le lancement prochain des travaux d'approvisionnement des communes de Bouhanifia, Hacine et El Guetna en eaux dessalées via le couloir Mostaganem Arzew Oran (MAO) qui approvisionneront la wilaya de Mascara de cette source vitale après un grand recul enregistré au niveau du stockage des eaux du barrage de Bouhanifia qui alimentaient trois communes.

Tamanrasset

MISE EN ÉCHEC D'UNE TENTATIVE DE CONTREBANDE DE PLUS DE 134 TONNES DE FARINE

Les éléments de la Brigade de recherche et d'investigation (BRI) de la Sûreté de wilaya de Tamanrasset ont mis en échec une tentative de contrebande d'une quantité de farine de 134,5 tonnes avec arrestation de 8 individus impliqués dans cette activité illégale et saisie de 4 camions utilisés dans cette

opération. Les services de la Sûreté nationale ont précisé, lundi, dans un communiqué que "la réussite de cette opération a eu lieu grâce aux efforts inlassables des services de police qui ont démantelé ce réseau avec la saisie de 4 camions transportant 5380 sacs de 25 kg chacun, soit une

quantité globale de 134.500 kg destinés à la contrebande en dehors du territoire national". Après accomplissement des formalités légales, la BRI de la Sûreté de Tamanrasset a déferé les mis en cause devant le procureur de la République territorialement compétent.

Jijel

REPRISE DES VOLS À L'AÉROPORT FERHAT ABBAS

La compagnie nationale Air Algérie a repris lundi les vols intérieurs à l'aéroport Ferhat Abbas de Jijel dans le respect strict du protocole sanitaire de prévention du Covid-19. Le programme de vols intérieurs avec au total six dessertes par semaine (chaque

jour excepté dimanche) a repris lundi avec le vol Alger/Jijel, a précisé à l'APS, le directeur de l'aéroport, Adel Foudhil. La même source a assuré qu'un protocole sanitaire est mis en place depuis l'entrée à l'aéroport jusqu'à en sortir avec le respect de la distanciation corporelle, l'or-

ganisation des passages et l'installation de caméras thermiques. Assistant à l'aéroport de la reprise du transport aérien, le wali de Jijel, Abdelkader Kelkel a considéré que "cette étape est importante au regard de l'importance du transport pour l'économie et pour les citoyens".

Mostaganem

Cueillette de plus de 110.000 qx d'olives (DSA)

La wilaya de Mostaganem a enregistré la cueillette de plus de 110.000 quintaux d'olives lors de la campagne de cueillette 2019-2020, a-t-on appris lundi auprès de la direction des services agricoles. Un bilan provisoire du service de production et d'appui technique dont une copie a été remise à l'APS, fait état de la cueillette, à ce jour sur 4.921 hectares sur un total de 6.470 ha (76 pour cent), de 110.057 quintaux. Le rendement (récolte intense ou isolée) n'a pas dépassé 23 qx/ha, alors que les estimations premières tablaient cette année sur une production de 220.000 qx avec un rendement de 34 qx/ha, a-t-on souligné. La production oléicole destinée à la consommation a enregistré une perturbation dans la wilaya de Mostaganem ces dernières années pour des raisons techniques liées notamment aux méthodes conventionnelles de cueillette et aux moyens d'irrigation, qui conduisent souvent à une baisse du rendement à l'hectare en dessous de 20 quintaux, a expliqué la même source. La culture des variétés "Sigoise et "Chemlal" est répandue dans les régions montagneuses de la Dahra dans les communes de Achaacha et Sidi Lakhdar et dans le plateau de Mostaganem dans les communes d'Ain Tédelès, Bouguirat, Hassi Mameche et Ain Nouissy. Pour rappel, la wilaya de Mostaganem a enregistré une production de 212.252 quintaux lors de la campagne de récolte 2018-2019, ce qui lui a permis d'occuper le 14e rang au niveau national et de contribuer avec 2,4 pour cent à la production nationale. La récolte a été acheminée vers les marchés directement en l'absence d'huileries ou unité de transformation en huile d'olive localement.

Sidi Bel-Abbès

Affluence des visiteurs sur la manifestation "portes ouvertes" sur l'aéroclub

Les "portes ouvertes" sur l'aéroclub de Sidi Bel-Abbès ont attiré lundi un grand nombre de visiteurs parmi lesquels des étudiants de l'université et des centres de formation et de l'enseignement professionnels venus s'informer des activités du club et découvrir les opportunités offertes dans le domaine de l'aviation. Cette manifestation, organisée à l'occasion de la Journée internationale de l'aviation civile célébrée le 7 décembre, a été marquée par la présence d'associations activant dans ce domaine des wilayas de Sidi Bel Abbès, Blida, Oran et Annaba. Le président de l'aéroclub de Sidi Bel-Abbès, Houdji Youcef Khalfallah, a indiqué que les efforts sont actuellement intenses pour développer ce club et lui permettre de reprendre son activité. Un représentant de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels a révélé, pour sa part, que les efforts se poursuivent pour offrir des possibilités de formation dans le domaine de l'aéronautique, en coordination avec le groupe "Atlas" d'aviation et l'Entreprise nationale des industries électroniques (ENIE), avec le concours du CFPA "Ladjali Miloud" de Sidi Bel-Abbès et l'Institut national de formation aux industries électroniques de Sidi Lahcen. La manifestation, initiée par l'aéroclub de Sidi Bel-Abbès en coordination avec l'APW sous la supervision du wali, Mustapha Limani, a vu la participation de plusieurs organismes tels que la direction des transports, l'entreprise Cetram et l'Office météorologique entre autres. Des prototypes d'avions et des travaux pratiques d'étudiants du département de génie civil de l'université Djillali Liabès de Sidi Bel-Abbès ont été présentés aux visiteurs, dans le strict respect du protocole sanitaire de prévention contre la pandémie du coronavirus.

Bouira Lancement d'une opération d'entretien du réseau d'électricité



Une vaste opération d'entretien du réseau électrique a été lancée à Bouira par la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz, a-t-on appris dimanche auprès de cet organisme. "Cette opération a été lancée depuis plusieurs jours avec la mobilisation de tous les districts de la wilaya pour qu'ils puissent mener ce travail d'entretien du réseau", a expliqué à l'APS, la chargée de communication de la direction de distribution de Bouira, Ouidad Benyoucef. Selon les détails fournis par la même responsable, l'intervention des équipes d'agents d'entretien s'effectue sur les lignes électriques de Zbarbar (Ouest de Bouira), Bordj Okhris (Sud), El Mokrani et celle de 30 KV de M'Chedallah (Est).

"Cette action s'inscrit dans le cadre des efforts de la direction de distribution visant à préserver le réseau électrique et prévenir toute éventuelle panne notamment en cette période d'hiver", a souligné Mlle Benyoucef. Les cinq districts que compte la direction de distribution de Bouira et qui sont implantés à Bouira, M'chedallah, Lakhdaria, Ain Bessem et Sour El Ghazlane, sont mobilisés pour prendre part à cette opération dite "Siana", ayant pour objectif d'assurer une meilleure desserte de l'alimentation en électricité. Dans le même sillage, une large opération d'élague des arbres a été aussi effectuée par ces districts dans plusieurs endroits afin d'éviter tout contact des lignes électriques avec les arbres pouvant entraîner des perturbations dans

l'alimentation en énergie électrique. La direction de distribution de l'électricité et du gaz mène cette opération "malgré les difficultés financières qu'elle traverse" et qui sont dues notamment au non-recouvrement de ses créances détenues par ses abonnés en cette circonstance de crise sanitaire.

"L'entreprise a suspendu l'interruption de l'alimentation en gaz et électricité aux abonnés ordinaires débiteurs en raison de la conjoncture sanitaire exceptionnelle", a expliqué Mlle Benyoucef à l'APS.

Les créances de la Direction de distribution de Bouira sont en augmentation constante.

A.M

Mostaganem/covid-19 Fermeture des espaces publics et privés du parc de loisirs "Mostaland"

Tous les espaces publics et privés du parc de loisirs et zoologique "Mostaland" de Mostaganem ont été fermés, a-t-on appris dimanche auprès de la directrice du parc Samia enmehal. Dans le cadre des mesures de prévention contre Covid-19 prises récemment par le Gouvernement et sur instruction des autorités locales, il a été procédé à l'exécution de la décision de fermeture mercredi dernier, a indiqué à l'APS la responsable du parc. Mme Benmehal a souligné que la fermeture, jusqu'à nouvel ordre, concerne tous les espaces du parc, no-

tamment le jardin zoologique et les différents aires de jeux ouverts et fermés, ainsi que toutes les installations de "Mostaland", ajouté à cela l'annulation de toutes les activités et manifestations culturelles et commerciales programmées.

Ma mesure de fermeture, à titre préventif, est la deuxième du genre cette année après une première décision prise le 14 mars dernier dans le cadre de la lutte contre la pandémie du coronavirus pour une durée de 5 mois, a rappelé la même source. Le parc "Mostaland" a accueilli, après sa réouver-

ture le 15 août dernier et jusqu'à mardi dernier, 445.692 visiteurs, dont plus de 330.000 durant la saison estivale et dont la durée a été réduite cette année à un mois et demi seulement au lieu de quatre mois, à savoir de juin à septembre. Le nombre de visiteurs de cette destination touristique et de loisirs, à caractère régional et national, a diminué cette année se stabilisant à 652.000 contre 1,5 million l'an dernier, en raison des mesures préventives contre la propagation de la pandémie et la réticence des familles.

A.M

Transport scolaire à Blida Le taux de couverture des zones d'ombre avoisine les 95%

Le taux de couverture des zones d'ombre de la wilaya de Blida en transport scolaire avoisine les 95% à la faveur de l'acquisition, à l'occasion de l'année scolaire en cours (2020/2021), de nouveau bus, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale de l'Education. Le parc de transport scolaire de la wilaya a été renforcé cette année par l'acquisition de 68 bus, portant le nombre total des véhicules destinés au ramassage scolaire à 171, ce qui a permis d'améliorer le taux de couverture des zones d'ombre, qui a atteint actuellement les 95%, a-

t-on ajouté de même source.

Afin de prendre en charge le déficit en transport scolaire enregistré dans certaines localités isolées, une enveloppe de 5 millions de DA a été mobilisée sur le budget de wilaya, pour la location de bus, a-t-on souligné.

En plus d'assurer le transport scolaire, la direction de l'Education veille aussi à garantir la restauration au niveau des écoles primaires, notamment celles situées dans des zones enclavées. A ce titre, quatre cantines ont été réceptionnées à l'occasion de cette année scolaire, en attendant la mise en service

d'une autre, durant le premier trimestre 2021, a-t-on fait savoir, relevant que l'ensemble de ces cantines servent des repas chauds aux élèves.

Par ailleurs, et dans le but d'améliorer les conditions de scolarisation des élèves et de réduire le taux d'occupation des classes, enregistré dans certaines communes, un programme de réalisation de 26 établissements scolaires est en cours à travers la wilaya et dont 21 structures seront réceptionnées durant le premier trimestre 2021, a-t-on noté.

A.J

Tissemsilt

le parc national de cèdre de Theniet El Had couvert de neige

Le parc national de cèdre de la commune de Theniet El Had (50 km au nord de Tissemsilt) a été couvert d'un manteau blanc suite à la chute des premiers flocons de neige dimanche matin accompagnés d'une vague de froid. La forêt d'El Medad, culminant à 1.700 mètres d'altitude, a enregistré une épaisseur de 20 centimètres de poudreuse couvrant de son manteau blanc le cèdre de l'Atlas, avec une baisse sensible de la température qui a atteint les deux degrés celsius, a indiqué le directeur de la maison du parc, Djelloul Laouer.

Les forêts sur les hauteurs des monts de l'Ouarsenis, surtout celles situées dans les communes de Bordj Bounaama, Boukaid et Lazharia, ont été couvertes de neige, notamment la forêt d'Ain Antar, dans la commune de Boukaid, qui recèle des arbres de cèdre de l'Atlas, selon la conservation des forêts.

L'épaisseur de la neige enregistrée sur les hauteurs de la wilaya de Tissemsilt varie, en ces dernières 24 heures de 15 à 20 cm, selon la station régionale météorologique d'Ain Bouchekif (Tiaret) prévoyant une amélioration du temps

A.N

El-Bayadh

un programme pour répondre aux besoins de 25 zones reculées en gaz butane

La direction de l'énergie de la wilaya d'El-Bayadh a mis en place un programme pour répondre aux besoins des habitants de 25 zones reculées en matière d'approvisionnement régulier en gaz butane surtout en hiver, a-t-on appris dimanche de ses responsables. Une réunion s'est tenue récemment à la direction de l'énergie avec les présidents d'APC de la wilaya d'El Bayadh pour mettre au point un programme de distribution du gaz butane aux différentes régions de la wilaya, notamment les zones d'ombre, afin de répondre aux besoins de leurs populations compte tenu des conditions météorologiques caractérisées par un froid glacial en hiver, a indiqué à l'APS le chef de service hydrocarbures de cette institution, Benali Noureddine. Dans ce cadre, 25 zones reculées ont été recensées en vue de mettre en place un programme permettant de leur assurer un approvisionnement régulier en cette énergie, notamment les régions de Wafak, Makthar, Chaabet El Bieda, Gouira Lahbar, Sidi Hadjeddine, Menidjel, Bouslah, Mouilha et Boughrara, ainsi que des villages éloignés et disséminés à travers la wilaya.

Saida

relogement de 100 familles occupant des habitations précaires

Cent (100) familles résidant dans du vieux bâti de la ville de Saida ont été relogées dimanche dans de nouveaux logements dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP). Le chef de la daïra de Saida, Lotfi Ahmed a indiqué que l'opération de relogement a touché 95 familles, dont 85 résidaient au niveau du site de Oued Ouakrif, huit autres dans des caves à hai "Refaga Miloud" et deux familles dans deux tentes à hai "La gare". Tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour le relogement de ces familles dans de nouveaux logements situés à hai "Boukhors" et la cité de 500 logements au chef-lieu de wilaya. Toutes les habitations précaires ont été démolies à hai Oued Ouakrif pour exploiter l'assiette récupérée dans un projet d'aménagement de ce site, a-t-on souligné. Pour rappel, en 2019, 1.473 familles résidant dans le vieux bâti du chef-lieu de wilaya ont été relogées dans des habitations décentes dans les quartiers de "Makhlouf Bendida" et "Argoubi Abdellah" ainsi que la cité 1.200 logements à hai Boukhors dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP). La direction de l'Habitat recense un programme de logement public locatif (LPF) de 15.236 unités, dont 10.524 réalisés, 4.312 en cours de construction et 400 autres en attente de l'achèvement des procédures administratives.

D.J

Mascara

Réception prochaine de dix stades communaux (responsable)



Dix stades communaux ayant bénéficié d'opérations d'aménagement et de réhabilitation seront réceptionnés avant la fin de l'année en cours dans la wilaya de Mascara, a-t-on appris du directeur de la jeunesse et des sports. Kaddour Meziane a annoncé le lancement en début de semaine prochaine de la réception de ces structures, soulignant que l'opération sera achevée en fin d'année. Il s'agit des stades des communes de Oggaz, Zahana, Sidi

Abdelmoumene, Macta Douz, Mohammadia, Hacine, Maoussa, Tizi, Mamounia et Ain Fras. Le secteur de la jeunesse et des sports a bénéficié, lors de l'exercice 2019-2020, de la réhabilitation et de l'aménagement de 18 stades communaux pour leur revêtement en gazon artificiel pour une enveloppe financière de 670 millions DA. Les travaux dans huit de ces structures ont été achevés et réceptionnés dans les communes de Tighennif, Sidi Kada, El Hachm,

Oued El Abtal, Khalouia, Aouf, Ain Fekkane et Oued Taria, a-t-on fait savoir. Le secteur a bénéficié aussi de la réalisation d'un terrain d'athlétisme en gazon naturel à Tighennif d'une capacité d'accueil de plus de 1.000 spectateurs et compte plusieurs salles, outre le projet d'aménagement d'une aire de jeux à l'auberge de jeunes au centre d'équitation à Mascara réceptionné dernièrement.

A.M

El Bayadh

Circulation automobile difficile sur la route nationale 111 à cause du verglas (protection civile)

La circulation automobile a été rendue difficile par le verglas sur la route nationale (RN 111) reliant les wilayas d'El Bayadh et de Tiaret dimanche notamment au niveau du village Chahid Slimani dans la commune de Stitene, a-t-on appris auprès de la direction de la protection civile de la wilaya d'El Bayadh. La circulation automobile dans la commune de Stitene est des plus difficiles en raison du verglas, a indiqué le chargé de la cellule d'information et de communication, le lieutenant Radja Benamar, qui a signalé le déra-

page de trois camions poids lourds dimanche matin sans faire de blessés ni de victimes. Deux camions ont été dégagés et les efforts sont en cours pour faire sortir le troisième, a-t-on fait savoir, soulignant que la circulation sur d'autres axes routiers est normale, dont le col de la région de "Laguermi" dans la commune d'El Bayadh. Les services de la protection civile sont mobilisés, en coordination avec d'autres secteurs, pour parer à toute éventualité et intervenir rapidement en cas de sinistre, partant des conditions météorologiques dans la wilaya.

Les mêmes services ont appelé les usagers de la route à plus de précautions et de prudence, à éviter l'excès de vitesse et à respecter le code de la route dans de telles situations climatiques. De leur côté, les agents d'entretien et de la maintenance de la direction des travaux publics sont intervenus au niveau de la RN 111 traversant la zone précitée qui connaît des difficultés de circulation, pour contribuer à l'organisation du trafic automobile en utilisant du sel pour faire fondre la glace.

A.M

Saida

Relogement de 100 familles occupant des habitations précaires

Cent (100) familles résidant dans du vieux bâti de la ville de Saida ont été relogées dimanche dans de nouveaux logements dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP). Le chef de la daïra de Saida, Lotfi Ahmed a indiqué que l'opération de relogement a touché 95 familles, dont 85 résidaient au niveau du site de Oued Ouakrif, huit autres dans des caves à hai "Refaga Miloud" et deux familles dans deux tentes à hai "La

gare". Tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour le relogement de ces familles dans de nouveaux logements situés à hai "Boukhors" et la cité de 500 logements au chef-lieu de wilaya. Toutes les habitations précaires ont été démolies à hai Oued Ouakrif pour exploiter l'assiette récupérée dans un projet d'aménagement de ce site, a-t-on souligné. Pour rappel, en 2019, 1.473 familles résidant dans le vieux bâti du chef-lieu de wilaya ont été relogées

dans des habitations décentes dans les quartiers de "Makhlouf Bendida" et "Argoubi Abdellah" ainsi que la cité 1.200 logements à hai Boukhors dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP). La direction de l'Habitat recense un programme de logement public locatif (LPF) de 15.236 unités, dont 10.524 réalisés, 4.312 en cours de construction et 400 autres en attente de l'achèvement des procédures administratives.

A.M

Chlef

Des examens médicaux spécialisés pour les personnes aux besoins spécifiques

La direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) de Chlef organise, tout au long de la semaine en cours, des examens médicaux spécialisés au profit des personnes aux besoins spécifiques, dans le cadre des efforts de prise en charge idoine de cette catégorie sociale, a-t-on appris, dimanche, auprès du premier responsable du secteur. Selon Abdelkader Dehimi, les services de la DASS ont lancé, cette semaine,

dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des personnes handicapées, "des examens médicaux spécialisés, des analyses et des radios au profit de personnes aux besoins spécifiques, en vue de leur assurer une prise en charge idoine", a-t-il indiqué. Il a signalé la participation dans cette campagne de solidarité, organisée en coordination avec l'Union de wilaya des handicapés moteurs, de "35 médecins spécialistes et chirurgiens dans plu-

sieurs spécialités (orthopédie, pédiatrie, diabétologie, cardiologie, psychologie et autres)". "L'initiative a pour objectif d'assurer une prise en charge idoine pour cette catégorie aux besoins spécifiques, non seulement lors d'occasions spécifiques, mais tout au long de l'année", a souligné le même responsable, ceci "d'autant plus que cette catégorie requiert un suivi et un intérêt permanents", a-t-il estimé.

A.M

El Bayadh

Six blessés graves dans un accident de la circulation (protection civile)

Six (6) personnes ont été grièvement blessées dans un accident de la route, survenu dimanche dans la commune de Sidi Amar (El Bayadh), a-t-on appris auprès de la direction de la protection civile de la wilaya. Le chargé de la cellule d'information et de communication, le lieutenant Radja Benamar a indiqué que cet accident s'est produit suite au dérapage et renversement d'un bus de transport de voyageurs (mini-bus), assurant la ligne reliant les communes d'El Bayadh et Sidi Amar au niveau de la zone dite "Tamandert". L'accident lié aux mauvaises conditions climatiques a causé des blessures graves à 6 personnes à bord. Les éléments de la protection civile sont intervenus pour prodiguer les soins de premiers secours aux victimes avant de les évacuer vers la polyclinique des services médicaux de la commune de Boualem. Les services de la protection civile ont exhorté les conducteurs de véhicules à redoubler de vigilance et de prudence en raison des perturbations météorologiques que connaît la wilaya.

A.M

Lutte antidrogue

Arrestation de 4 suspects (Sûreté nationale)

Les services de sûreté d'Alger ont arrêté quatre (4) suspects, dont l'un faisant l'objet de sept (7) mandats d'arrêt, et saisi 19 kg de cannabis, a indiqué, dimanche, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). La brigade de lutte contre la drogue de la circonscription ouest de la police judiciaire a arrêté les suspects en flagrant délit, et saisi une quantité importante de 19 kg de cannabis, une arme blanche prohibée (un couteau) et quatre (04) téléphones portables utilisés dans leurs actes criminels, en sus de 28 millions de centimes et un véhicule utilitaire, a précisé la même source.

Après parachèvement des procédures légales en vigueur, les prévenus ont été déférés devant la juridiction territorialement compétente. Les éléments de la sûreté d'Alger ont saisi, lors d'une autre opération, 465 grammes de cannabis et ce après avoir arrêté un suspect pour détention, trafic, vente et stockage de drogue. Le mis en cause a été placé en détention provisoire, a ajouté la même source. Par ailleurs, les services de sûreté d'Alger ont récupéré, en un temps court, un montant de 36 millions de centimes oublié par un citoyen dans un taxi.

Intempéries à Oran

Plus de 20 interventions de la Protection civile enregistrés en fin de semaine

Les services de la Protection civile de la wilaya d'Oran ont enregistré cette fin de semaine, marquée par de fortes intempéries, plus de 20 interventions, a rapporté dimanche le chargé d'information de ces services.

Plus de 20 interventions ont été enregistrées, vendredi et samedi, deux journées marquées par de fortes averses, notamment pour drainer les eaux pluviales ayant inondé des maisons individuelles, des routes, des carrefours et des trémies dans la wilaya, a indiqué le capitaine Abdelkader Bellala. Plusieurs accumulations d'eau ont été enregistrées sur les routes de Sidi Chahmi, Bir El Djir, Es-Sénia, Mers El Hadjadj, Bethioua et Hassi Ameur, à cause de l'obstruction des avaloirs, provoquant des perturbations dans la circulation et des désagréments. La pluie a également provoqué des infiltrations d'eau dans certaines habitations, notamment au niveau des quartiers de "Zabana" (ex Plateau) dans la commune d'Arzew et au lieu-dit "CUMO" dans la commune d'Es-Sénia, atteignant un niveau de 40 centimètres, selon la même source. Vendredi soir, une collision entre trois véhicules a été signalée au niveau de la route nationale (RN 11) dans la commune de Mers El Hadjadj faisant deux blessés à différents degrés de gravité.

A.O

Thé vert Les bénéfices d'une consommation régulière



Les amateurs de thé vert enregistraient un risque abaissé de 20 % de maladies cardiaques et d'AVC, un risque moindre de 22 % de maladie cardiaque létale, et un risque abaissé de 15 % de mort toutes causes confondues, en comparaison avec les personnes qui buvaient peu de cette boisson. L'équipe scientifique a aussi cherché à savoir si le changement d'habitudes de consommation de thé pouvait affecter le risque de maladie et de mort chez 14.081 participants. Après avoir évalué leur santé à deux moments de leur vie, ils ont trouvé que les sujets qui maintenaient une consommation régulière de thé au moment des deux entretiens, voyaient leur risque d'AVC et de

maladie cardiaque baisser de 39 %, de maladie cardiaque létale décroître de 56 %, alors que leur risque de mort toutes causes confondues baissait de 29 % par rapport aux sujets moins friands de thé « Les effets protecteurs du thé étaient plus prononcés chez les personnes du groupe des buveurs réguliers de thé, a noté l'auteur Dongfeng Gu. Des études des mécanismes ont montré que les principaux composés bioactifs du thé, appelés polyphénols, ne sont pas stockés par le corps sur le long terme. Ainsi, un apport fréquent de thé sur une longue période pourrait être nécessaire à l'effet protecteur du cœur. »

Hypothalamus L'hypothalamus fait partie du système nerveux central

Fonction de l'hypothalamus

L'hypothalamus est une petite région située au cœur du cerveau, qui sert de pont entre le système nerveux autonome et le système endocrinien. Il est en effet impliqué dans la régulation de grandes fonctions comme la faim, la soif, le sommeil ou la température corporelle. Il est aussi impliqué dans le comportement sexuel et les émotions.

Ses fonctions endocrines (sécrétion de neurohormones) entraînent la régulation de la fonction endocrine de l'hypophyse, la glande située dessous. Les hormones sécrétées par l'hypothalamus ont toutes, ou presque, une influence sur la production des hormones hypophysaires :

-la dopamine inhibe la production de prolactine ;

-l'hormone thyroïdienne (TRH) stimule la production de thyroïdostimuline (TSH) ;
-la somatostatine (GH-RH) permet la libération de l'hormone de croissance somatotrophine (STH) ;
-la somatostatine (GH-RIH) inhibe le largage de la STH ;
-la gonadolibérine (ou GnRH) est responsable de la synthèse et de la sécrétion de la FSH et de la LH (hormones) ;
-la corticolibérine (CRH) favorise la production d'hormone corticotrope (ACTH) ;
-l'ocytocine (impliquée dans les contractions utérines, la lactation et l'attachement) et la vasopressine (une hormone antidiurétique) sont synthétisées par l'hypothalamus mais libérées par l'hypophyse dans la circulation sanguine.

Taux de cholestérol élevé, maladies cardiaques et œufs : pas de lien réel

Selon une nouvelle étude d'observation d'envergure, il n'existerait aucune corrélation entre la consommation d'œufs, le taux de cholestérol sanguin et les maladies cardiovasculaires.

C'est d'une nouvelle grande étude d'observation que proviennent ces résultats. Après avoir essuyé plusieurs polémiques, on sait que la consommation moyenne d'œufs n'augmente ni notre taux de cholestérol sanguin de manière significative ni notre risque relatif de souffrir d'une pathologie ou d'un événement cardiaque. Cette étude d'envergure, analysant les données de plus de 177.000 personnes dans plus de 50 pays, vient enfoncer le clou de manière presque définitive. C'est la base de la méthode scientifique : avant de chercher la cause d'un phénomène quelconque, il faut d'abord démontrer que ledit phénomène existe. Or, toutes les études qui cherchent à montrer de potentiels mécanismes causaux entre jaune d'œuf et cholestérol ou maladies cardio-

vasculaires vont un peu vite en besogne. Une grande majorité des études d'observation mettent en évidence qu'avec une consommation raisonnable (entre 0,2 et 12,5 œufs par semaine), il n'existe pas d'associations entre cette dernière, le taux de transporteurs du cholestérol (les lipoprotéines que l'on appelle par abus de langage, bon ou mauvais cholestérol) ou l'incidence des maladies cardiovasculaires. Arrêtons donc de chercher la cause d'un phénomène qui ne semble pas exister. La consommation moyenne d'acides gras saturés, de cholestérol alimentaire ou d'œufs n'est pas corrélée à ces paramètres. La nouveauté de cette étude a été de mesurer cela chez différentes ethnies (Europe et Amérique du Nord, Amérique du Sud, Afrique, Moyen-Orient, Asie). Et les résultats sont unanimes : aucune des cohortes ne révèle d'association entre la consommation d'œufs (variant de moins d'un par semaine à sept œufs ou plus par semaine), le taux de lipides sanguins et les maladies cardiovasculaires.

Le bon timing, Clé du succès entrepreneurial ?



Nombre d'entrepreneurs hésitent à lancer leurs produits ou services de peur de ne pas choisir le bon moment. Cette inquiétude récurrente demande d'étudier tous les paramètres et de sélectionner le moment approprié. Parfois le timing apparaîtra décalé mais il faut parfois du temps pour adopter un produit ou un service et que le buzz ou la communication établisse son impact. Quelques conseils pour appréhender le temps pour un entrepreneur en quête de succès. Pour bien choisir le bon timing, il faudra établir un mapping du produit ou du service et ses cibles potentielles, des concurrents qui auraient un produit similaire, de la communication pour faire connaître le produit... c'est-à-dire étudier avec minutie tous les aspects de la mise sur le marché du produit ou du service.

Choisir le bon moment pour commercialiser son produit ou son service

Aussi bonne que soit une idée de bien ou de service, sa commercialisation peut tourner au fiasco si ce n'est pas le bon moment de la faire. Le marché, les besoins des gens, la technologie sont-ils assez matures pour accueillir ce que je vends ? Voilà une question essentielle que tout entrepreneur devrait se poser. Néanmoins, trouver la réponse à cette question n'est pas toujours simple. De nombreux produits ou services, parfois lancés par des grandes marques, ont été des flops complets. On peut citer l'exemple du Newton MessagePad, un ordinateur de poche sorti par Apple en 1993, considéré comme le premier assistant numérique personnel (ou PDA) de l'histoire. Pionnier du concept de PDA et du transfert de données sans fil, cet appareil était trop en avance sur son temps et les gens n'en voyaient guère son utilité. A contrario, la société française MediaCorner, fondée et dirigée par Gérard Verlyck, a lancé ses écrans de publicités locales chez les buralistes en 2006. Une bonne partie du territoire français était équipée de l'ADSL, la promotion digitale commençait à trouver son marché et de nombreuses TPE et PME éprouvaient le besoin de développer leurs annonces locales. Aujourd'hui, pas moins de 11 400 écrans sont installés dans l'Hexagone et la société a enregistré un chiffre d'affaires de 1,5 million d'euros en 2015.

S'adapter aux évolutions pour connaître un succès durable.

Le saviez-vous ? Nokia, ex-numéro un de la téléphonie possédait la technologie pour développer le smartphone bien avant Apple. Mais à l'époque, la firme a jugé que ce type de téléphone ne marcherait jamais. Mal lui en a pris. En 2007, Steve Jobs lançait l'iPhone, ravissant en peu de temps la place de leader au géant suédois. Cette anecdote rappelle une chose : aussi bon qu'était le produit ou le service que vous aviez lancé dans le passé, suivre les évolutions du marché, rester innovant et à l'écoute de vos clients est primordial si vous souhaitez réussir dans la durée. Mark

Zuckerberg, fondateur de Facebook, l'a bien compris. Il n'a de cesse d'innover et de s'ajuster aux besoins de ses utilisateurs. Pour faciliter l'inscription et l'expansion du site, il a par exemple mis en place un système de suggestions de profils que l'on est susceptible de connaître. De même, lorsque les utilisateurs ont commencé à se poser des questions sur la protection de leurs données, il a rapidement intégré un système de protection de leur vie privée. Sans cesse évoluer pour s'adapter aux besoins concrets du marché, aux habitudes de consommation et aux nouvelles technologies, telle est la devise des entrepreneurs à succès...sur le long cours !

Ne pas trop attendre pour se confronter au marché.

Si perfectionner un produit ou service avant son lancement est légitime, accorder trop de temps à cette étape, sans le confronter au marché, peut être la cause de son futur échec. En effet, vous n'avez aucune garantie qu'un bien ou service se vendra avant de le faire, aussi parfaits soient-ils à vos yeux ! De plus, confronter votre bien au marché présentera l'avantage d'avoir des retours de vos « early adopters ». Ce qui permettra d'améliorer ce que votre produit au bout du compte. Et vous gagnerez en visibilité, en plus !

Tout connaître du « time to market »

On parle de time to market pour définir le temps écoulé entre le moment où une idée survient dans l'entreprise et celui où elle est commercialisée de manière effective. Cette notion permet de voir si l'entreprise est en mesure de mettre en œuvre des projets innovants dans de bonnes conditions. Le processus de développement produit doit être bien géré pour assurer un time to market réussi. On estime que 40 % des ressources des sociétés sont gâchées par des tâches répétées inutilement, les pesanteurs administratives et une gestion inadaptée des informations. Optimiser son time to market permet de réduire les coûts et de gagner du temps, en revoyant notamment son management. En sortant des produits plus rapidement, l'entreprise peut obtenir de meilleures marges, prendre de vitesse ses concurrents et saisir les opportunités de croissance. Un time to market réussi passe avant tout par une réduction des pertes de temps à l'intérieur de l'entreprise. On cherchera pour cela à limiter les transferts de dossier et les phases d'attente entre les différentes étapes de chaque processus. Le travail d'équipe et la communication doivent être encouragés à tous les niveaux. Pour qu'une entreprise parvienne à gagner du temps dans la réalisation de ses projets, elle doit également apprendre à se montrer réactive. Particulièrement dans les domaines de pointe, les nouvelles technologies et l'économie digitale, le marché change très vite. L'entreprise susceptible d'entrer le plus vite en action aura définitivement un temps d'avance sur ses concurrents.

TUNISIE/COVID 19 : PROLONGATION DU COUVRE-FEU JUSQU'AU 31 MARS (SANTÉ)

Le gouvernement tunisien a annoncé la prolongation du couvre-feu en vigueur depuis octobre dans tout le pays jusqu'au 31 mars, pour limiter la propagation du nouveau coronavirus. "Il reste interdit de circuler entre 20H00 et 05H00 locales (19H00 à 04H00 GMT) tous les jours de la semaine, et de rassembler plus de 30 personnes pour des événements privés", selon un communiqué publié par le ministère de la Santé sur sa page Facebook.

A l'issue de la réunion de la Commission nationale de lutte contre le coronavirus, le ministère de la Santé a appelé les citoyens à continuer à respecter les mesures préventives, notamment le port obligatoire du masque et la distanciation physique, interdisant ainsi la tenue des foires commerciales, les forums et les conférences. La Tunisie a enregistré 1091 nouvelles contaminations par le coronavirus et 45 décès durant les dernières 24h, a indiqué le ministère de la santé portant le nombre général depuis le début de la pandémie .

P.M

COVID-19 : L'AFRIQUE DU SUD ENREGISTRE 4.645 CAS SUPPLÉMENTAIRES

L'Afrique du Sud a confirmé 4.645 nouveaux cas de COVID-19 dans son dernier rapport de la situation épidémique, portant le total national à 810.449 cas en date de samedi, selon le ministère de la Santé. En outre, 104 décès supplémentaires liés au COVID-19 ont été signalés pour un bilan total de 22.067 victimes.

L'Afrique du Sud fait partie des pays africains les plus gravement touchés à la fois en nombre de cas positifs et de décès liés au COVID-19, selon le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique) basé en Ethiopie.

CHILI : SÉISME DE 6,1 DEGRÉS (USGS)

Un tremblement de terre de magnitude 6,1 s'est produit dimanche à 16h47 GMT à 113 kilomètres à l'est d'Iquique, au Chili, selon l'Institut américain d'études géologiques (USGS).

L'épicentre du séisme, d'une profondeur de 102,25 kilomètres, a été localisé à 20,3656 degrés de latitude sud et 69,0755 degrés de longitude ouest.

COVID-19/MAROC : 2.919 NOUVEAUX CAS ET 61 DÉCÈS EN 24H (MINISTÈRE)

Un total de 2.919 nouveaux cas d'infection au coronavirus et de 61 décès a été enregistré au cours des dernières 24 heures au Maroc, a annoncé dimanche le ministère de la Santé. Le nouveau bilan porte à 379.657 le nombre total des contaminations, depuis le premier cas signalé en mars dernier, et à 331.301 celui des personnes totalement rétablies, soit un taux de guérison de 87,3%, a précisé le ministère dans son bulletin quotidien sur la situation du Covid-19. Le nombre de décès est passé à 6.245, avec 61 nouveaux cas recensés en 24 heures, soit un taux de létalité

A.M

ALLEMAGNE : NOUVELLES RESTRICTIONS EN BAVIÈRE FACE AU COVID-19

Un confinement plus strict, des couvre-feux et des fermetures partielles d'écoles entreront en vigueur, mercredi, en Bavière (sud-est de l'Allemagne) pour faire face à la deuxième vague de Covid-19, a annoncé, dimanche, le ministre-président Markus Söder, qui juge la situation "grave". A partir de mercredi, les Bavarois vont être appelés à rester à la maison sauf raison valable pour sortir, dont des courses ou un rendez-vous avec un médecin, a-t-il détaillé.

Un couvre-feu entrera en vigueur après 21H00 dans les zones comptant plus de 200 nouveaux cas pour 100.000 habitants par semaine.

En outre, les classes supérieures des écoles seront encouragées à proposer certains cours en ligne, voire la totalité dans les zones les plus touchées. "La situation est malheureusement grave", a estimé M. Söder (CSU, conservateur) lors d'une conférence de presse. "Nous devons faire davantage, nous devons agir", a-t-il ajouté.

Le confinement "light" en vigueur depuis début novembre - restaurants et bars, ainsi que les lieux sportifs et culturels sont fermés - s'avère insuffisant, a fait valoir le ministre-président de la région.

La Bavière avait annoncé fin novembre que ses stations de ski resteraient fermées pendant les vacances de fin d'année pour éviter la propagation de la pandémie. "Nous ne pouvons tout simplement pas passer des vacances de ski classiques", avait alors déclaré Markus Söder.

La chancelière Angela Merkel et les responsables des 16 régions allemandes sont tombés d'accord cette semaine pour reconduire les restrictions anti-Covid - dont les fermetures de restaurants et lieux culturels - jusqu'au 10 janvier.

D.J

Covid-19

l'Italie passe la barre des 60.000 morts

L'Italie a dépassé la barre des 60.000 morts liés au Covid-19, selon le dernier bilan officiel publié dimanche.

Depuis le début de la pandémie, la péninsule, premier pays européen frappé durement par la première vague du virus, a enregistré 1.728.878 cas, dont 60.078 morts, selon le bilan du ministère de la Santé. En dépit de toutes les mesures prises par le gouvernement pour endiguer les contagions et traiter les malades, le bilan quotidien continue d'être en moyenne de 700 décès. Jeudi, un nombre record de 993 morts a été déploré, le chiffre le plus élevé depuis le début de l'épidémie. Avec un décès pour 1.000 habitants, l'Italie affiche l'un des plus mauvais bilans d'Europe et du monde. Son taux de mortalité (nombre de morts par rapport au nombre de cas) s'élève à 3,47%. Seule la Grande-Bretagne fait pire en Europe avec 3,55%. L'Espagne et la France font mieux



avec respectivement 2,75% et 2,35%. Le ministre de la Santé Roberto Speranza a mis en garde contre tout relâchement lors des fêtes de fin d'année: "Si nous baissions la garde nous risquons de nous retrouver en janvier-février avec une nouvelle recrudescence" des contagions "et cela nous ne pouvons pas nous le permettre", a-t-il déclaré sur la chaîne d'information SkyTG24. Le Premier ministre Giuseppe Conte a d'ailleurs détaillé jeudi toute une batterie de mesures de restriction qui seront mises en oeuvre pour la fin de l'année.

Il a notamment annoncé l'interdiction des déplacements entre régions à partir du 21 décembre et jusqu'au 6 janvier, y compris pour les Italiens désireux de se rendre dans leur résidence secondaire. Déplacement également impossible d'une commune à l'autre les 25 et 26 décembre et le 1er janvier.

Le couvre-feu à partir de 22H00 à 05H00 reste en vigueur (jusqu'à 07H00 dans la nuit du Nouvel an). Enfin, les pistes de ski et remontées mécaniques ne pourront rouvrir qu'à partir du 7 janvier.

A.M

Le point de l'actualité africaine

ALGER

- L'Algérie a plaidé dimanche lors des travaux de la 14e session extraordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine (UA) sur l'initiative "faire taire les armes en Afrique", pour la consolidation de la concertation afin d'éradiquer l'extrémisme violent, lutter contre le terrorisme et assécher les sources de son financement.

ALGER7

- L'Algérie a réitéré dimanche son appel à la nécessité de "relancer le processus de règlement politique" du conflit au Sahara occidental, appelant l'Union Africaine (UA) à "assumer sa mission de préservation de paix et de sécurité africaines" face aux graves développements qu'a connue, récemment, cette question.

JOHANNESBURG

- L'Afrique du Sud a appelé samedi le Conseil de sécurité des Nations Unies à soutenir la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara Occidental (MINURSO) en vue de lui permettre d'honorer son mandat initial tel que défini par la Résolution 690 (1991) et toutes les résolutions ultérieures concernant la tenue d'un référendum, libre et équitable, sur l'autodétermination

au Sahara occidental.

BIR LEHLOU (Sahara Occidental)

-Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali, a appelé l'Union africaine (UA) à faire pression sur le Maroc pour qu'il mette fin à " l'occupation militaire illégale de certaines parties (du) territoire national " sahraoui.

PRETORIA

- Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, a déploré, dimanche, la persistance de la circulation des armes dans le continent africain, affirmant que ce dernier est celui qui "abrite le plus grand nombre de foyers de violence dans le monde".

ABUJA

-Le Nigeria a confirmé dimanche que l'instrument de ratification du pays pour la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) avait été déposé auprès de l'Union africaine (UA), dépositaire légal de tous les instruments de ratification.

LAAYOUNE occupée

- Quatre organisations sahraouies et internationales ont publié un rapport à travers lequel elles ont ap-

pelé à prendre des mesures urgentes pour faire face à l'oppression exercée par l'occupation marocaine contre les journalistes sahraouis dans les territoires occupés, faisant état de plus 35 jeunes sahraouis arrêtés depuis la rupture du cessez-le-feu.

ADDIS ABEBA

- Le gouvernement éthiopien travaille avec le gouvernement du Soudan pour rapatrier les réfugiés et les personnes déplacées par le conflit au Tigré dans le nord-de l'Ethiopie, a indiqué samedi le ministre éthiopien des Affaires étrangères, Demiky Mekonnen.

NIAMEY

- La campagne pour le premier tour de l'élection présidentielle et les législatives du 27 décembre au Niger a débuté samedi sur tout le territoire national et prendra fin le 25 décembre, ont rapporté dimanche les médias locaux.

JOHANNESBURG

- Le gouvernement sud-africain vient d'approuver la mise à jour de la stratégie nationale d'expansion des aires protégées et le cadre national révisé de la biodiversité, dans un effort pour aider à lutter contre les menaces de l'environnement.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GENERAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

BEDACTEUR EN CHEF

A.SAJIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001122145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIFFUSION

OUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SIA

FOOT / ITALIE (10E JOURNÉE): PAS DE VAINQUEUR ENTRE LA ROMA ET SASSUOL

L'AS Rome, réduite à dix pendant plus d'une mi-temps après l'exclusion de Pedro, a dû se contenter d'un point à domicile face à Sassuolo (0-0) malgré une seconde période largement dominée par les "Giallorossi", dimanche lors de la 10e journée de Serie A.

Ce 0-0 aux nombreuses occasions et aux deux buts refusés par la VAR (un de chaque côté) fait les affaires de l'Inter Milan, désormais seule deuxième au classement après sa victoire samedi contre Bologne (3-1). Sassuolo (19 pts) est 4e et la Roma (18 pts) 5e en attendant le résultat de Naples (6e, 17 pts) chez la lanterne rouge Crotone en soirée.

C'est paradoxalement quand elle s'est retrouvée à dix, après le deuxième carton jaune de Pedro pour avoir irrégulièrement stoppé une contre-attaque "neroverde", que les "Giallorossi" ont pris l'ascendant dans un match jusqu'ici très équilibré, sur la pelouse détrempée de l'Olimpico.

La Roma pensait même avoir ouvert la marque dans la foulée mais le but d'Henrikh Mkhitaryan (45e) était refusé après une intervention de la VAR pour une faute préalable d'Edin Dzeko. Remonté après ces deux coups de sort, l'entraîneur Paulo Fonseca était invité par l'arbitre à suivre la seconde période des tribunes mais ça n'empêchait pas la Roma de dominer au retour des vestiaires.

Mais sans réussite pour Dzeko (49e, 73e, 78e), en panne de confiance depuis quelques semaines, Leonardo Spinazzola (centre dévié sur le poteau, 60e) ni Mkhitaryan au terme d'un raid en solo (76e).

Les "Neroverdi" ont certes cru au hold-up à un quart d'heure de la fin, mais le joli but de Lukas Haraslin a, lui aussi, été refusé après intervention de la VAR (hors-jeu).

La Roma, en revanche, aura bien réagi après la claque à Naples (0-4), faisant la "fierté" de son entraîneur Fonseca, qui a regretté après le match que la VAR ne soit pas intervenue pour transformer en rouge un carton jaune après une grosse faute sur Lorenzo Pellegrini, sorti sur blessure vers la fin.

AG EXTRAORDINAIRE DE L'ACNOA : ADOPTION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Les membres de l'assemblée générale de l'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA) ont adopté dimanche, en session extraordinaire à Addis-Abeba (Ethiopie), les statuts et règlements généraux de l'instance africaine.

Les 50 membres représentant les Comités olympiques nationaux (CNO) ont approuvé les statuts et règlements généraux ainsi que la mise en place d'un code de l'éthique, suite à un travail réalisé par une commission spécialisée, en étroite collaboration avec l'Algérien Mustapha Berraf, président de l'ACNOA.

Les statuts et règlements généraux ont été adoptés à la majorité absolue, à l'exception de deux abstentions, alors que le code de l'éthique a été approuvé à l'unanimité, sauf un bulletin contre et une abstention.

L'Algérie a été représentée à cette assemblée générale extraordinaire par Amar Brahmia, membre au bureau exécutif du Comité olympique et sportif algérien (COA).

La cérémonie d'ouverture a été rehaussée par la présence de la présidente de la République démocratique fédérale d'Ethiopie, Sahle-Work Zewde, ainsi que des membres du gouvernement.

Les CNO africains ont également confirmé la tenue des Jeux africains de la jeunesse en 2022 à Addis-Abeba et les Jeux africains de plage en 2023 à Hammamet en Tunisie. Les Jeux africains au Ghana se dérouleront eux en 2023, en coordination avec l'Union africaine et les confédérations sportives africaines.

Foot / Ligue 1 LE CSC SAISIT LA LFP POUR RECEVOIR À EL KHROUB

La direction du CS Constantine a saisi officiellement la Ligue de football professionnel (LFP) pour disputer ses matchs à domicile du championnat au stade Abed-Hamdani de la commune d'El Khroub (20 km du chef-lieu de Constantine), a annoncé, lundi, le manager général du club.

Cette demande a été adressée à la LFP en raison de la dégradation de l'état de la pelouse du stade Benabdelmalek-Ramdane de Constantine, a indiqué à l'APS, Nasreddine Medjoudj, notant que ce terrain de football communal, qui a causé des blessures à de nombreux joueurs, est devenu "dangereux pour la pratique sportive". L'état de la pelouse du stade Benabdelmalek-Ramdane

(13.000 places) "influe" sur les joueurs, a estimé le même responsable, soulignant que l'enceinte Abed-Hamdani d'El Khroub constitue "la seule alternative" vu que le stade Chahid-Hamlaoui de Constantine (40.000 places), où le CSC est habitué à recevoir ses adversaires, est en cours de réhabilitation pour le CHAN-2022, reporté à 2023. La pelouse de ce stade inquiète "énormément" le staff technique et compromet ses plans pour la réalisation d'une bonne entame de saison du fait que les coéquipiers de Lamri ont des difficultés à développer leur jeu habituel, a indiqué la même source, soulignant que sept joueurs du CSC se sont blessés sur ce terrain depuis la saison dernière.

Le CS Constantine sera contraint de jouer la rencontre de la 3e journée de championnat, prévue samedi prochain contre l'ASO Chlef, au stade Benabdelmalek, en attendant la désignation d'une commission à la LFP qui devra se rendre à Constantine pour l'homologation du stade Abed-Hamdani. Doté d'une pelouse synthétique de 4e génération et d'une capacité d'accueil de 10.000 places, le stade communal Abed-Hamdani, réservé aux entraînements et rencontres à domicile de l'AS Khroub, n'avait plus abrité un match des "Sanaïr" depuis le 17 mars 2012, date de la confrontation ASK-CSC qui s'est soldée sur le score de 3 à 0 en faveur des locaux.

A.O

Judo (championnats d'Afrique) 136 athlètes de 32 pays attendus à Madagascar

Cent trente-six (136) athlètes issus de trente-deux (32) pays, ont effectué leurs engagements pour prendre part aux 41es Championnats d'Afrique seniors, prévus à Madagascar du 17 au 20 décembre et qualificatifs aux Jeux olympiques (JO) de Tokyo, a-t-on appris lundi du vice-président de l'Union africaine de judo (UAF), l'Algérien Mohamed Meridja.

"Au jour d'aujourd'hui, on a recensé un total de 136 athlètes dont 47 filles, représentants 32 pays pour participer aux Championnats d'Afrique d'Antananarivo à Madagascar. C'est une bonne participation, en attendant d'autres engagements qui resteront ouverts jusqu'à la veille du coup

d'envoi du tournoi", a déclaré à l'APS, Meridja, également président du comité des compétitions de l'instance.

L'Algérie devrait participer avec 18 athlètes dont 9 dames. "Si tout va bien, on prendra part aux Championnats d'Afrique de Madagascar avec une équipe complète dans les deux sexes. Nos équipes nationales sont en stage et toutes les démarches ont été faites. Notre départ est programmé pour le 12 décembre et le retour le 21 du même mois", avait indiqué, le Directeur technique national (DTN), Salim Boutebcha.

Les participants concourront dans sept catégories de poids (-60kg, -66kg, -73kg, -81kg, -90kg, -100kg et

+100kg) chez les hommes, et autant chez les filles (-48kg, -52kg, -57kg, -63kg, -70kg, -78kg et +78kg).

Au-delà des titres mis en jeu, le tournoi d'Antananarivo offre davantage de points, dont 700 pour les futurs champions et un peu moins pour les classés 2et et 3e, en attendant de participer aux tournois du Grand Slam, prévus avant juin prochain.

Il est à rappeler que les 41es Championnats d'Afrique de judo seniors étaient programmés du 24 au 26 décembre et précédés par ceux des cadets, juniors et kata. Mais en raison de la pandémie, l'Union africaine de judo avait décidé d'avancer ceux des seniors et d'annuler les autres.

A.O

Foot / Ligue 1 tunisienne (Transfert) l'Algérien Boudrama rejoint le CA Bizertin

Le défenseur algérien du MCE Eulma (Ligue 2 algérienne de football) Achraf Boudrama, s'est engagé pour trois saisons avec le CA Bizertin, a annoncé lundi le club pensionnaire de la Ligue 1 tunisienne sur sa page officielle Facebook.

Boudrama (24 ans) retrouve ainsi son compatriote et ancien sociétaire du CR Belouizdad, Djamel Chattal. Ce dernier s'était engagé avec le club tunisien en juillet 2019 pour un contrat de trois ans.

Outre Boudrama, trois autres joueurs sont venus renforcer les rangs du CAB dans les dernières heures du



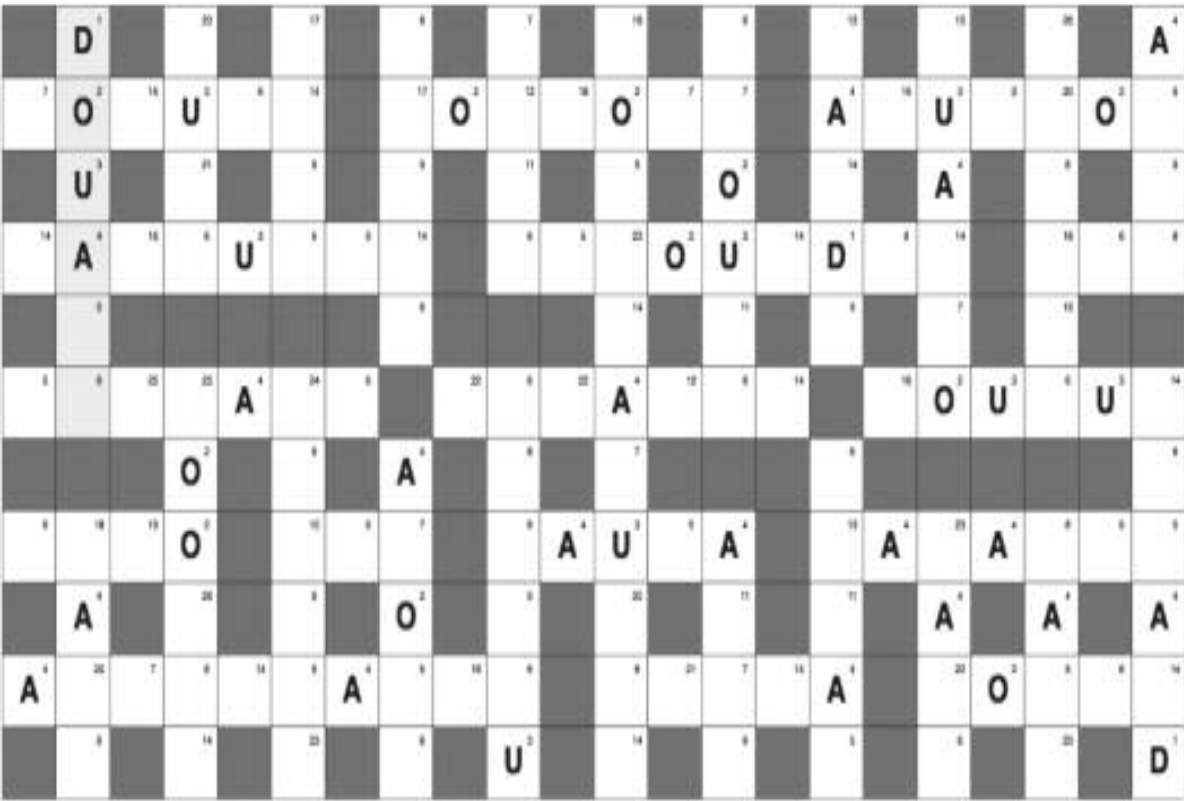
mercato, suite à la levée de l'interdiction de recrutement infligée précédemment au club. Il s'agit de l'attaquant guinéen Alkhaly Bangoura (2 ans), du milieu de terrain ivoirien Ali Brahima Doumbia (3

ans) et du milieu de terrain tunisien Mohamed Aziz Ben Charnia (3 ans). Plusieurs joueurs algériens ont choisi de rejoindre le championnat tunisien durant l'intersaison, à l'image de l'attaquant Zakaria Naïdji (Club Africain), du défenseur Hocine Benayada (Club Africain), ou encore du milieu offensif Zakaria Mansouri (CS Sfax).

Dirigé sur le banc par le technicien tunisien Mokhtar Trabelsi, le CA Bizertin s'est incliné dimanche à domicile face à l'Etoile du Sahel (1-2), à l'occasion de la 1re journée de championnat.

A.P-

Mots codés

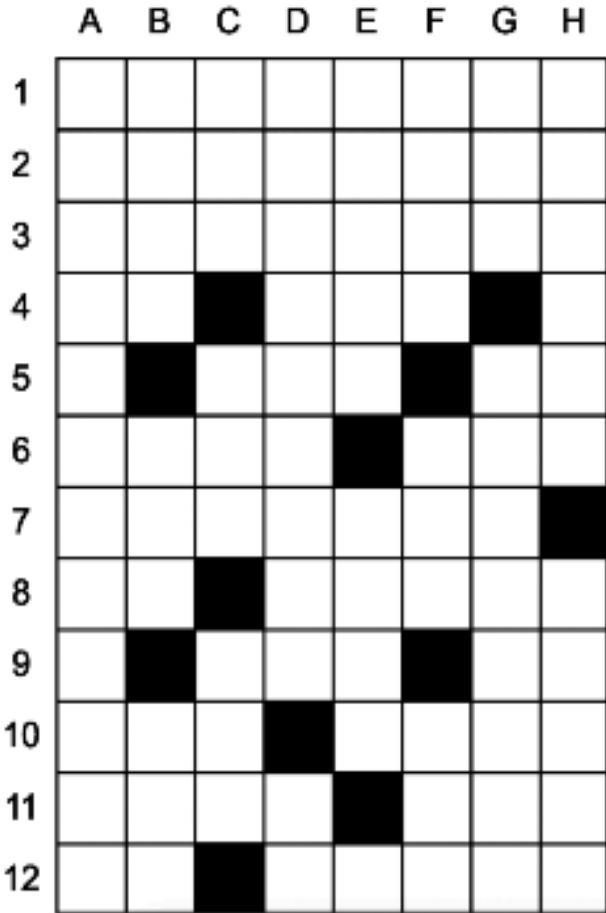


Mots mélangés

- APLOMB AUTRUCHE
- AVOCETTE BECARRE
- CERNEAU CHUTE CIRE
- COMPRESSE
- CONSUMER CRETE
- ECORNER ECRASANT
- ECRIRE ENGELURE
- ESGOURDE
- FAISANDER FLET
- FORCENE GENEUR LOTE
- MISE MOUCHARD
- MOULE PARABOLE
- POESIE POPELINE
- POUSSE PREUVE
- RENOMMEE RESPECT
- RIPOSTE SECRET
- TAPER VAIRON VEGETAL



Mots croisés



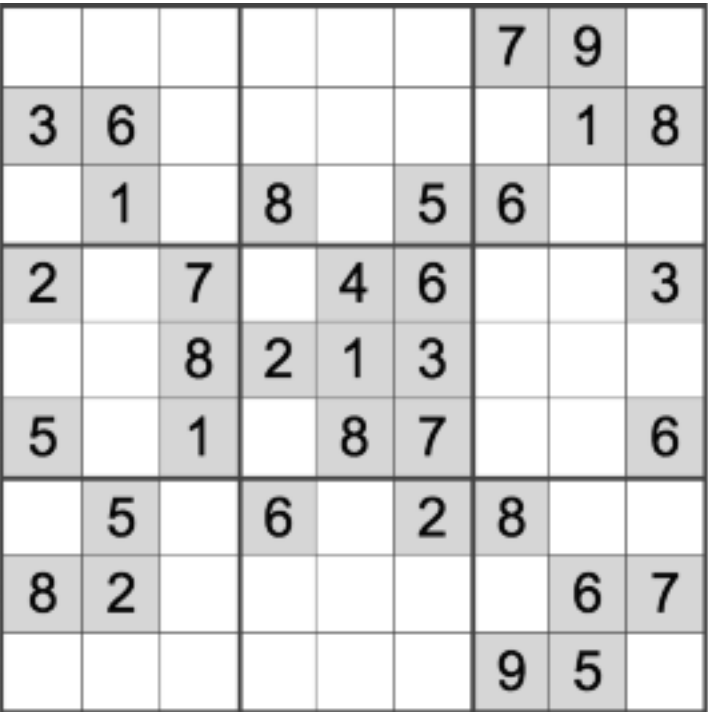
HORIZONTALEMENT :

1. Petite pièce. 2. Il peut se faire payer très cher pour des sommes de peu. 3. Une belle tuile. 4. Meitnerium. Acide en génétique. 5. Il dis-court dans un habit coloré. Cité sur la Bresle. 6. Messe spéciale. Sys-tème de freinage. 7. Qui n'est pas une fille à papa... 8. Localisation numérique. Offrira un siège. 9. Direction générale. Mesure de Chine. 10. Produit illicite. Roi des Hébreux. 11. Terme de droit. Fin du repas.

VERTICALEMENT :

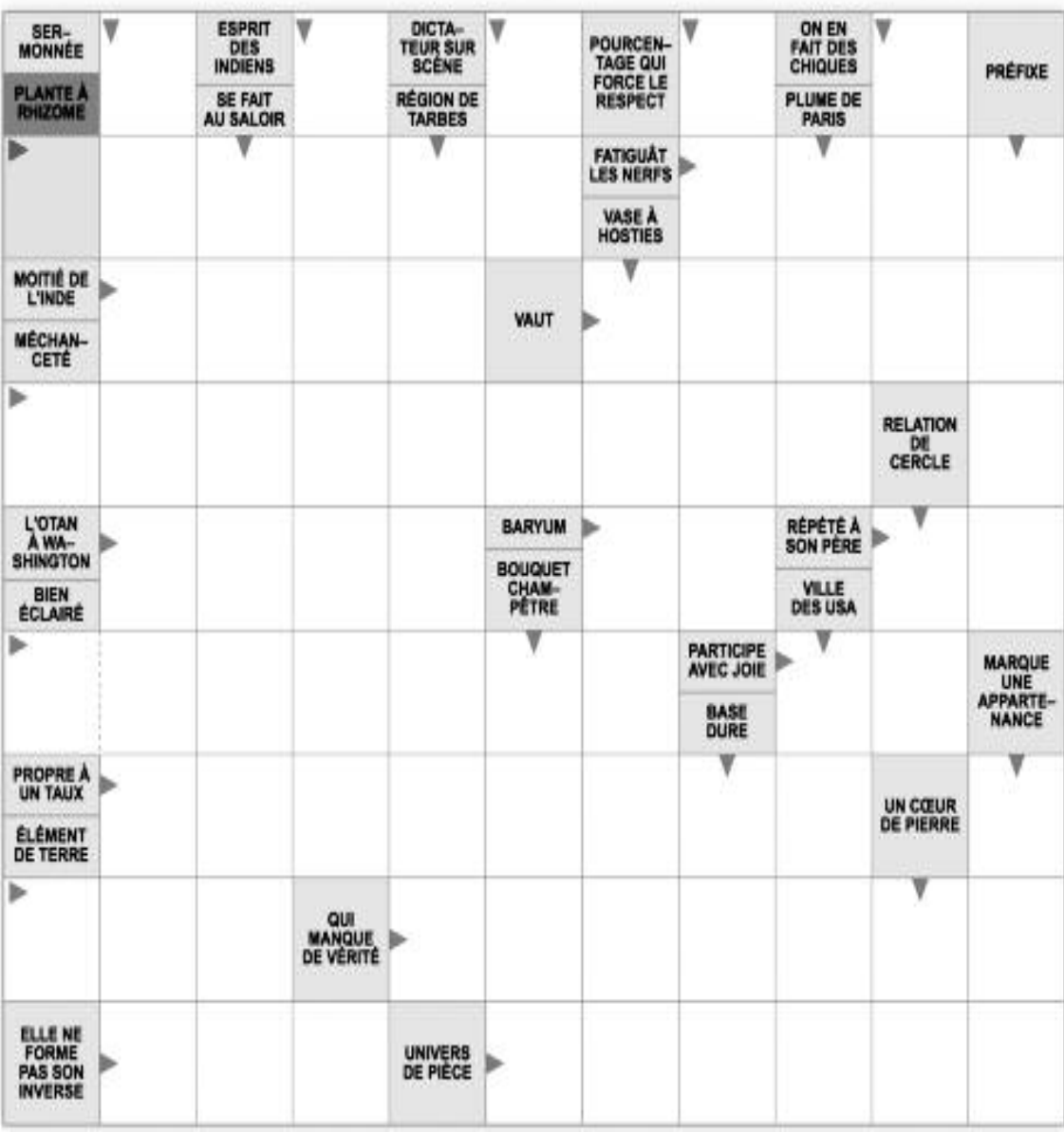
A. Avec lui on passe au bac. B. Il incombe aux absents. Secteur d'activité. Vingt-troisième grecque. C. Un homme de réserve. On l'entend après coup. Il compte pour le rat. D. Désincrustés. Titre de prince abrégé. E. Escamota une lettre. Les terres de la Société. F. Possessif. Ancienne ville d'Arménie. Sac d'embrouilles. G. Précision dans l'adresse. Laisser pantois. H. Gueule chaude au pôle Sud. Piqué et parfumé par la même occasion.

Sudoku



Solution
sudoku

Mots fléchés



Le Monde

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Programme AADL:

plus de 6.000 logements distribués à Constantine avant la fin de l'année



L'AGENCE nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a annoncé lundi la distribution avant fin 2020 de plus de 6.000 logements du programme location-vente au profit des souscripteurs de la wilaya de Constantine. L'AADL a précisé sur sa page Facebook que la remise des clés se fera progressivement après l'achèvement des procédures liées à la distribution, assurant que l'opération se déroulera dans le respect de toutes les mesures préventives contre l'épidémie du nouveau coronavirus. Cette opération d'envergure dans la wilaya de Constantine intervient dans le cadre du parachèvement du programme AADL et en application des instructions pour la livraison des logements prêts dans les plus brefs délais, selon la même source.

DIFFUSION de cours de soutien au profit de tous les élèves sur la chaîne "El Maarifa", à partir de vendredi prochain

LE MINISTÈRE de l'Éducation nationale diffusera, à partir de vendredi prochain, des cours de soutien au profit des élèves de tous les niveaux d'enseignement via la chaîne de télévision publique «El Maarifa». Ces cours de soutien viennent "en complément du processus d'accompagnement éducatif et pédagogique engagé par le secteur dans le cadre de la rentrée scolaire 2020-2021, notamment en ce qui concerne l'organisation de l'asscolarisation, au vu des difficultés et défis induits par la situation sanitaire inédite impliquant l'application de mesures préventives pour éviter la propagation du nouveau coronavirus, a indiqué un communiqué du ministère. La période de diffusion de ces cours intitulés «Clés de la réussite» s'étendra jusqu'au 28 décembre courant.

ACCIDENTS DE LA ROUTE:

03 morts et 11 blessés en 48 heures

Trois (03) personnes ont trouvé la mort et onze (11) autres ont été blessées dans 08 accidents de la route enregistrés ces dernières 48 heures au niveau de plusieurs wilayas du pays, indique un bilan des services de la Gendarmerie nationale. Les accidents sont survenus dans les wilayas de Tiemcen, Oran, Saïda, Sidi Bel Abbès, Ouargla, Biskra, El Oued et Batna, a précisé le bilan. Par ailleurs, les unités de la Gendarmerie nationale ont réussi, dans des opérations distinctes, à saisir une quantité de marchandises et de produits destinés à la fraude et arrêter six (6) individus à Relizane, Setif, El Tarf, Khenchela, Batna et Bordj Bou Arreridj, ajoute la source. Concernant les psychotropes, les mêmes services ont saisi 2.742 comprimés psychotropes et une somme de 85.880 Da, outre l'arrestation de 15 individus à travers 4 wilayas, à savoir Ain Defla, Bouira, Relizane et Bechar. A Annaba, un (1) individu a été arrêté pour falsification de fiches de 11 véhicules saisis, conclut la source.

Foncier agricole:

DERNIER DÉLAI POUR LE DÉPÔT DES LISTES DES EXPLOITANTS AGRICOLES FIXÉ AU 15 DÉCEMBRE

LE DERNIER DÉLAI POUR LE DÉPÔT DES LISTES NOMINATIVES DES EXPLOITANTS DES TERRES AGRICOLES SANS TITRES A ÉTÉ FIXÉ AU 15 DÉCEMBRE COURANT, DANS LE CADRE DU PARACHÈVEMENT DU RECENSEMENT PERMETTANT AU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL DE RÉGULARISER LEUR SITUATION, CONFORMÉMENT AUX OBJECTIFS TRACÉS DANS LA FEUILLE DE ROUTE, A INDIQUÉ LE MINISTÈRE DE TUTELLE LUNDI DANS UN COMMUNIQUÉ.

Lors des rencontres périodiques organisées en visioconférence par la Direction de l'Organisation et de la planification foncières et de la mise en valeur au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, il a été décidé de fixer la date du 15 décembre comme dernier délai pour le dépôt des listes nominatives, dans le cadre de la finalisation de l'opération de recensement, le but étant de permettre à la tutelle de définir le cadre réglementaire pour examiner la situation des exploitants agricoles et déboucher sur les solutions adéquates dans les plus brefs délais. Ont pris part à ces rencontres consacrées au suivi de la situation du foncier agricole et clôturées dimanche, les chefs de services de l'aménagement rural et de la promotion des investissements, ainsi que des cadres des Directions des services agricoles. A cette occasion, les cadres ont été appelés à consentir davantage d'efforts, notamment en ce qui a trait au recensement global des exploitants des terres agricoles sans titres et ce dans le cadre de la Circulaire



interministérielle n° 750 du 18 juillet 2018, portant assainissement du foncier agricole. Lors de ces travaux qui ont duré dix jours, plusieurs points ont été abordés, à savoir le bilan des opérations relatives à l'attribution de terrains dans le cadre de la mise en valeur avec leurs listes nominatives, l'état d'avancement sur le terrain des programmes, ainsi que les opérations d'assainissement et de récupération des terres agricoles non exploitées dans le cadre des programmes spécifiques au foncier agricole. Parmi ces programmes, figure notamment le programme de mise en valeur, à travers l'accession à la Propriété Foncière Agricole (APFA) dans le cadre de la Loi n° 83-18, ainsi que le programme de concession agricole. En ce qui concerne ce dernier, il s'agit de recenser les anciens périmètres créés dans le cadre du décret exécutif n° 97-483 du 15 décembre 1997 et les périmètres créés dans le cadre de la Circulaire interministérielle n° 108 du 23 février 2011 relative à la création des exploitations agricoles et d'élevages. Cette dernière a été modifiée et complétée par la circulaire interministérielle n° 1839 du 14 décembre 2017 portant accès au foncier agricole relevant du domaine privé de l'État. Ces travaux interviennent également en application de la feuille de route du secteur de l'Agriculture et du Développement rural, notamment en ce qui concerne le programme d'assainissement du foncier agricole et de la rationalisation de son exploitation.

CORONAVIRUS: 573 nouveaux cas, 502 guérisons et 11 décès ces dernières 24 en Algérie (Fourar)

Cinq cent soixante treize (573) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 502 guérisons et 11 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, lundi à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 88.825 dont 573 nouveaux cas, soit 1.3 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 2.527 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 57.648, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 14 wilayas ont recensé, durant les dernières 24 heures, entre 1 et 9 cas, 17 autres n'ont enregistré aucun cas, alors que 17 wilayas ont enregistré plus de 10 cas. Par ailleurs, 38 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

SIGNATURE D'UN ACCORD DE COOPÉRATION ENTRE L'UNIVERSITÉ D'ORAN 1 ET CELLE D'ADRAR EN MATIÈRE DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE



L'université d'Oran 1 Ahmed Ben Bella a signé dernièrement un accord de coopération avec l'université Ahmed Draya d'Adrar dans le domaine de la recherche scientifique et du développement de la spécialité de bibliothéconomie et sciences documentaires, a-t-on appris du chargé de communication de l'université d'Oran Labassi Mohamed. La convention, signée par le recteur de l'université d'Oran Ahmed Hamou et son homologue de l'université d'Adrar Noureddine Adjerfour, vise à ouvrir une spécialité en bibliothéconomie et en sciences documentaires à l'université d'Adrar avec une supervision commune entre les deux universités, a-t-on indiqué. Les étudiants dans cette spécialité prépareront des diplômes de formation universitaire (licence) avec signature conjointe entre les deux universités, a-t-on souligné. L'ouverture de cette spécialité vise à soutenir notamment l'indexation, la numérisation des manuscrits de la wilaya d'Adrar qui recèle des richesses dans ce domaine, notamment en sciences et pour préserver ce legs.